



BRANCHE SDLM RAPPORT 2023

16 février 2024

Convention collective nationale
métropolitaine des entreprises de la
maintenance, distribution et location de
matériels agricoles, de travaux publics, de
bâtiment, de manutention, de motoculture de
plaisance et activités connexes, dite SDLM

Ce rapport de branche a été réalisé par le cabinet
Ambroise Bouteille et Associés



Sommaire

1. Méthode	3
2. Les entreprises et leurs salariés	6
3. Le profil des salariés	26
4. La formation professionnelle	63
5. Les annexes	67

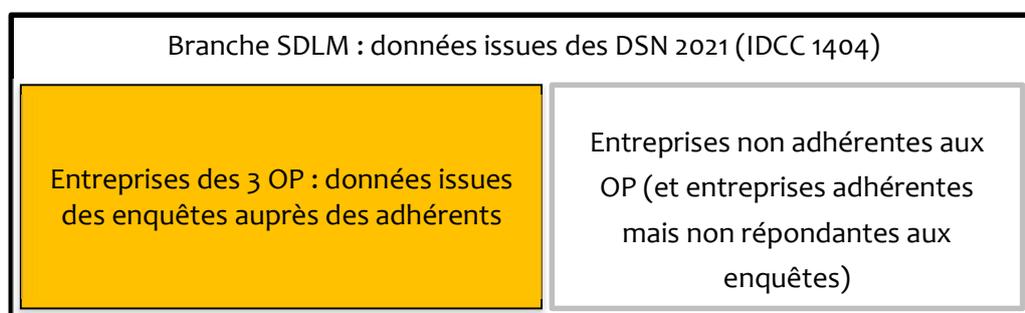


1	LA MÉTHODE
2	LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS
3	LE PROFIL DES SALARIÉS
4	LA FORMATION PROFESSIONNELLE
5	LES ANNEXES



Une analyse consolidée des données des enquêtes des 3 organisations professionnelles avec la DSN

- Le périmètre de la branche SDLM est défini par son code IDCC 1404 « Convention collective nationale métropolitaine des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM », du 23 avril 2012.
- Les données chiffrées globales concernant la branche SDLM sont issues de la **DSN 2021** (dernières données disponibles fin 2023). Il s'agit de la seule source publique qui respecte rigoureusement le périmètre juridique de la branche (les autres sources étant davantage définies par les codes d'activités NAF). Du fait du caractère obligatoire de la DSN, c'est en outre une source exhaustive sur les entreprises et salariés de la branche. Elle présente cependant l'inconvénient d'un certain délai dans la publication des données, en cours de résorption par l'INSEE.
- Les données chiffrées concernant les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (OP) sont issues d'enquêtes menées par chacune des 3 OP auprès de leurs adhérents chaque année, ici **sur l'exercice 2022**. Elles présentent l'intérêt d'être plus récentes, mais l'inconvénient d'être moins exhaustives.
- Le périmètre de la DSN est ainsi un surensemble du périmètre des enquêtes des 3 OP :





- La commande DSN a été établie afin :
 - de permettre une comparaison stricte des données avec celles des enquêtes des organisations professionnelles sur un indicateur identique (par exemple le type de contrat pris en compte)
 - et/ou d'apporter un complément sur des indicateurs non accessibles par les données publiques (par exemple la profession)
- Notons enfin que les indicateurs disponibles sont plus nombreux dans les enquêtes des OP que dans la DSN.

	DSN	Enquête des 3 OP
Nombre d'entreprises	X	X
Taille des entreprises	X	X
Activité des entreprises	X	X
Localisation des entreprises	X	X
Type de contrats de travail des salariés	X	X
Sexe des salariés	X	X
Age des salariés	X	X
Activité des salariés	X	X
Ancienneté des salariés		X
Condition de travail	X	X
Durée du temps de travail		X
Niveaux de la classification et coefficient		X
Professions des salariés	X	X
Rémunérations	X	X
Flux d'entrée et de sortie		X

- **Attention spécifique** aux chiffres de ce rapport :

Par décision paritaire le rapport de branche est établi tous les 2 ans. Ainsi, il n'y a pas eu d'établissement d'un rapport de branche en 2022, ainsi les comparaisons de chiffres entre la dernière édition et la présente doivent prendre en compte l'évolution sur 2 années au lieu de 1 (écart entre la DSN 2019 et celle de DSN 2021 ; écart entre l'enquête OP de 2020 et celle de 2022).



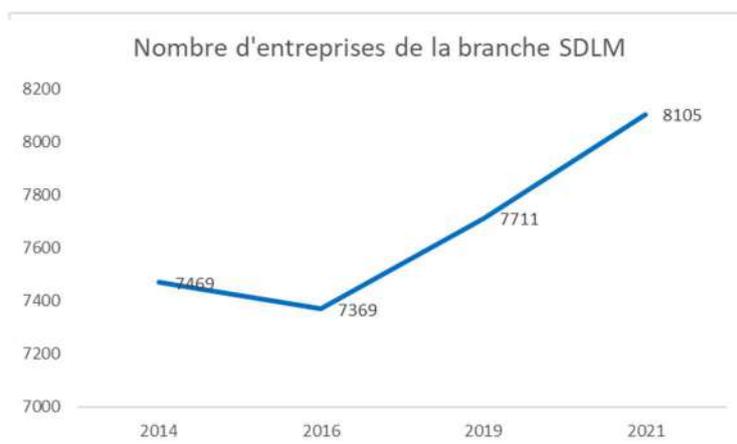
1	LA MÉTHODE
2	LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS
3	LE PROFIL DES SALARIÉS
4	LA FORMATION PROFESSIONNELLE
5	LES ANNEXES



La branche SDLM compte 93 275 salariés, chiffre en hausse

Selon la DSN, la branche comptait 8 105 entreprises, pour 93 275 salariés au 31 décembre 2021 (en hausse) ; et 20 200 d'entre eux sont couverts par les enquêtes des OP

- Entre 2019 (date des données INSEE du précédent rapport) et 2021, le nombre d'entreprises et d'emplois appliquant la CCN d'après la DSN a augmenté respectivement de 5,1% et 8,1 %.



- 305 entreprises au total (contre 324 dans le rapport précédent) ont répondu aux 3 enquêtes menées par les organisations professionnelles (soit 3,8% du nombre total d'entreprises), pour un nombre de 20 200 salariés (21,7 % des salariés de la Branche).

	Effectif	Nb entreprises
DLR	13 273	112
FNAR	109	16
SEDIMA	6 818	177
Total général	20 200	305

Nombre de salariés hors VRP

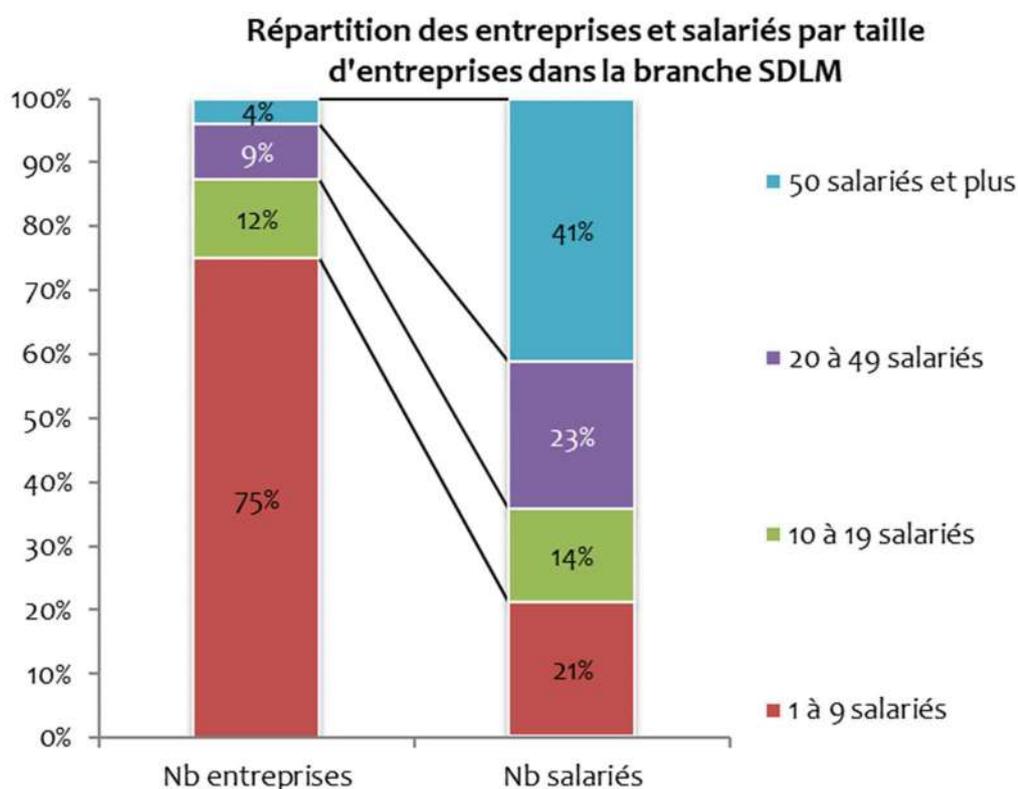


- Le bon taux de couverture des enquêtes OP sur le nombre total de salariés de la branche explique notamment la bonne concordance entre les résultats de la DSN et de ces enquêtes : les indicateurs qui en sont issus restent dans le temps très convergents concernant le profil des salariés. Les écarts restent légèrement plus significatifs pour les indicateurs concernant les entreprises, les adhérents aux organisations professionnelles répondant aux enquêtes restant en moyenne de taille plus importante.



Les très petites entreprises sont nombreuses mais ne concentrent pas l'essentiel des effectifs

- Plus des trois quarts des effectifs de la branche (79%, une proportion en très légère augmentation) sont concentrés dans les entreprises de 10 salariés et plus, bien qu'elles ne représentent qu'un quart du tissu économique



Source : DSN 2021

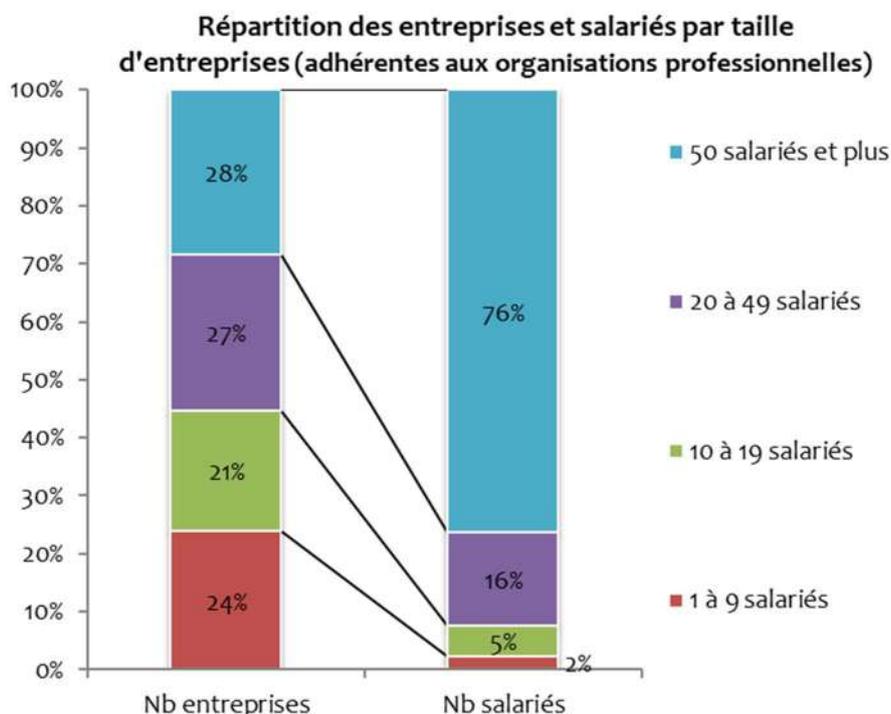
Pour rappel : les données ne concernent que les entreprises ayant au moins 1 salarié puisque le champ est la convention collective, qui ne s'applique que pour les salariés.

- Si cette répartition est en moyenne assez stable, on remarque toutefois que l'augmentation constatée en 2019 s'est poursuivie en 2021 : **la taille moyenne des entreprises a augmenté entre 2019 et 2021, passant de 11,2 à 11,5 salariés.**



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Le constat se renforce au sein des adhérents des OP : les entreprises de 10 salariés et plus y représentent près des trois quarts ; elles emploient 98% des salariés



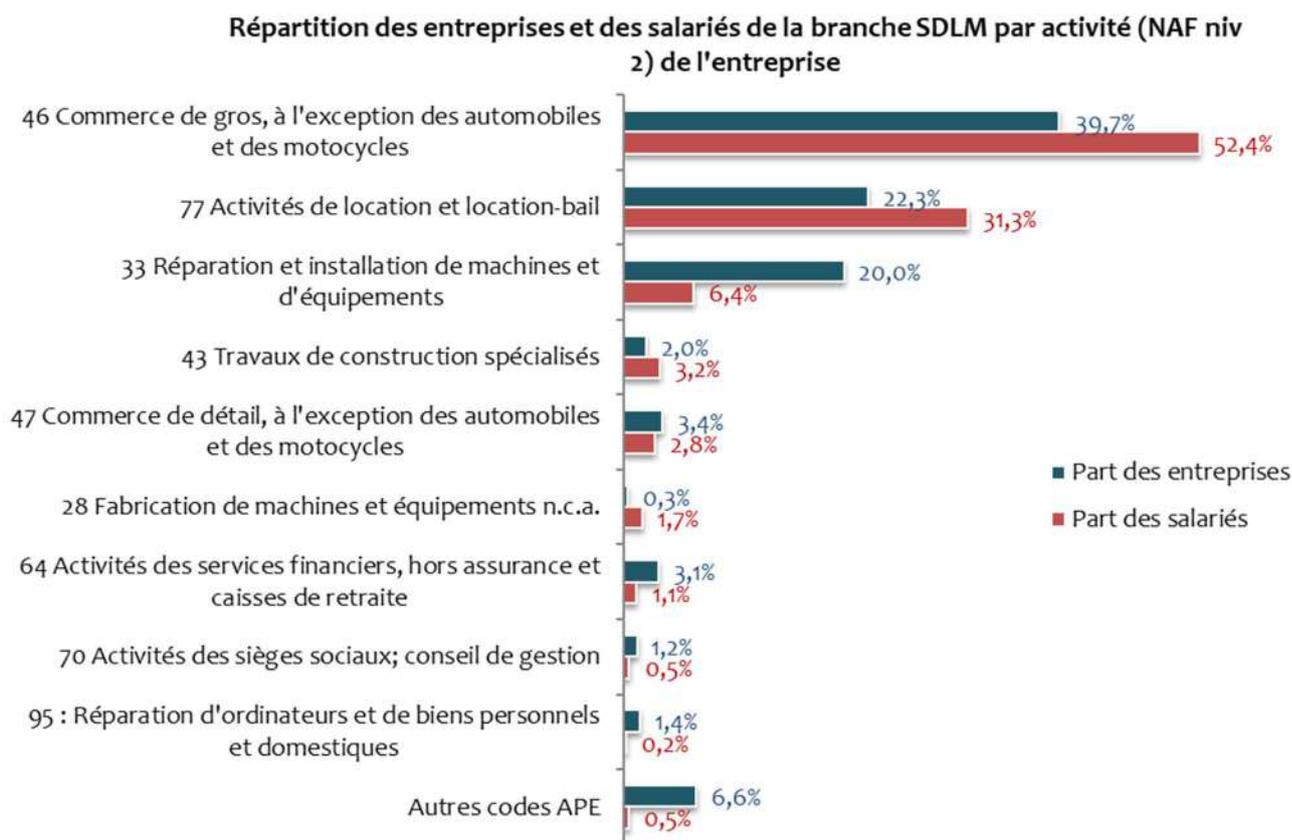
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

- Cette différence entre les résultats des enquêtes des organisations professionnelles de la Branche et les données de l'INSEE peut s'expliquer par le fait que les répondants aux enquêtes seraient plutôt des grandes entreprises et des PME, et que les non répondants et surtout les non-adhérents seraient davantage des TPE.



Les activités de commerce sont prédominantes, représentant 43% des entreprises et 56% des salariés de la branche SDLM

- /// Toujours majoritaires, ces activités de commerce¹ sont stables au regard de l'ensemble des entreprises et en légère baisse quant aux emplois (-2 points)
- /// Les deux autres activités principales parmi les entreprises de la Branche sont les activités de location (codes APE 77) et de réparation des équipements (codes APE 33), en croissance au sein des effectifs de la branche (respectivement +2, 1 et +0,25 points)



Source : DSN 2021

¹ Somme des codes 46, 47 et 45

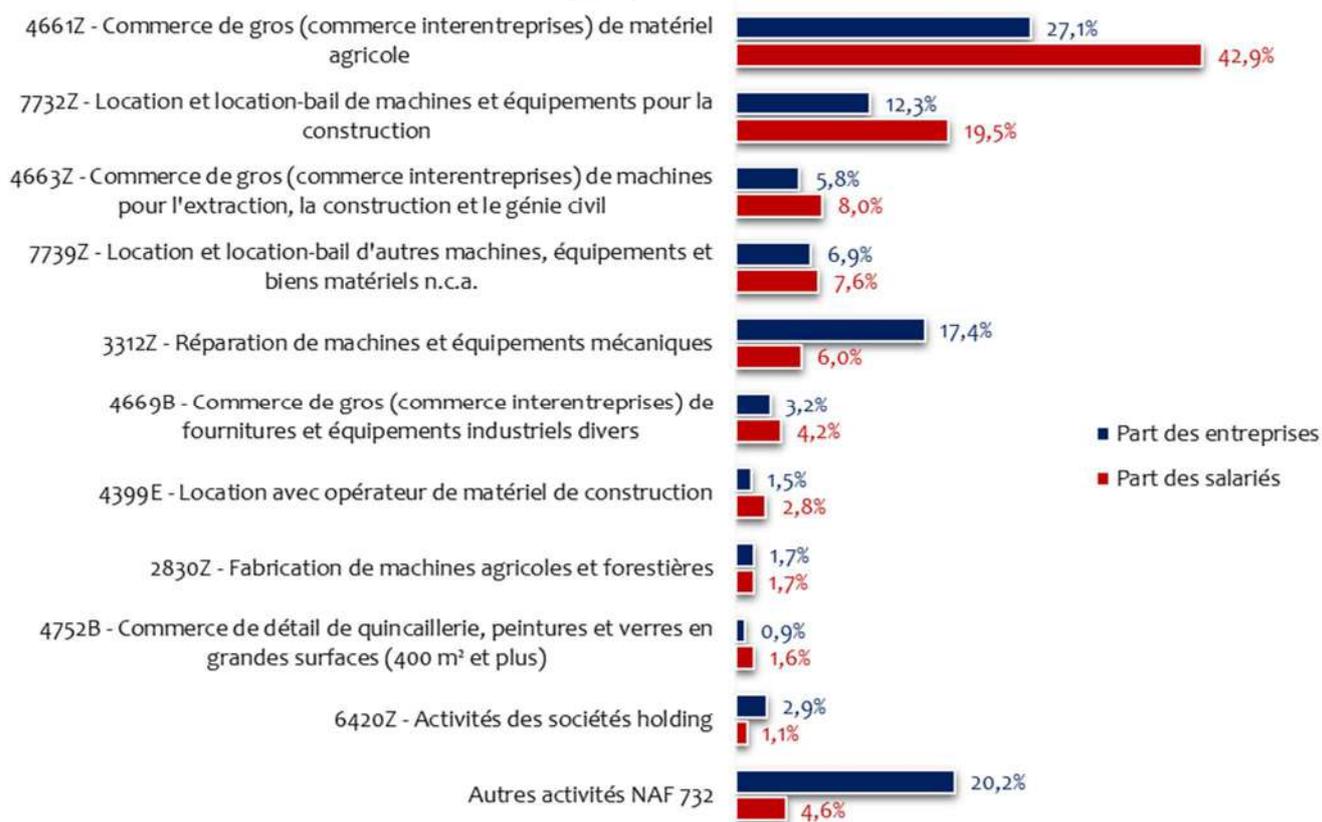


- Ici les codes APE sont identifiés au **niveau 5** (les sous-classes), le plus fin de la NAF, qui à ce niveau le plus fin compte **732 sous-classes**. Ce plus fin niveau de NAF est désigné par l'appellation « naf 732 ».

Dans le détail les activités principales détaillées (représentant au moins 1,1 % des effectifs salariés) sont les suivantes :

- Ces 10 codes APE représentent 95,4 % des salariés et 79,8 % des entreprises.

Répartition des entreprises et des salariés selon le type activité (NAF 732)



Source : DSN 2021 - hors secret statistique



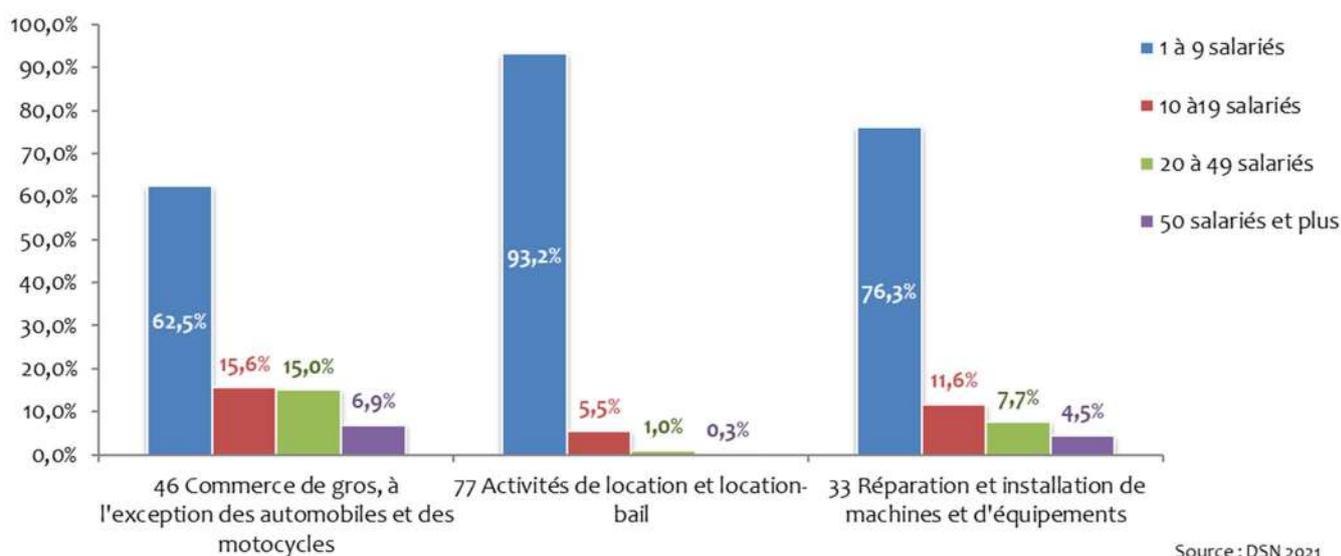
- 39 autres codes APE représentent 4,59 % des salariés de la branche

Autres codes APE	parts des salariés
4752A - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)	1,04%
0162Z - Activités de soutien à la production animale	0,52%
7010Z - Activités des sièges sociaux	0,49%
3320B - Installation de machines et équipements mécaniques	0,44%
7729Z - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	0,35%
9522Z - Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	0,27%
4662Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils	0,15%
7731Z - Location et location-bail de machines et équipements agricoles	0,12%
4669C - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce de détail	0,11%
4399C - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	0,08%
4520A - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	0,08%
6430Z - Fonds de placement et entités financières similaires	0,07%
4778C - Autres commerces de détail spécialisés divers	0,07%
6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	0,07%
7712Z - Location et location-bail de camions	0,06%
4540Z - Commerce et réparation de motocycles	0,05%
0161Z - Activités de soutien aux cultures	0,05%
7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	0,05%
6630Z - Gestion de fonds	0,05%
9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs	0,05%
4673A - Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	0,04%
4399B - Travaux de montage de structures métalliques	0,04%
2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	0,04%
4511Z - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	0,04%
4312A - Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	0,03%
5224B - Manutention non portuaire	0,03%
4614Z - Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	0,02%
2562B - Mécanique industrielle	0,02%
4399D - Autres travaux spécialisés de construction	0,02%
2550A - Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	0,02%
2920Z - Fabrication de carrosseries et remorques	0,02%
4619B - Autres intermédiaires du commerce en produits divers	0,02%
4322A - Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	0,01%
4623Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants	0,01%
4941A - Transports routiers de fret interurbains	0,01%
8230Z - Organisation de foires, salons professionnels et congrès	0,01%
7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	0,01%
4120A - Construction de maisons individuelles	0,01%
9529Z - Réparation d'autres biens personnels et domestiques	0,01%



- Dans la branche SDLM, les entreprises du commerce conservent une taille moyenne plus importante que celle des autres secteurs d'activité, notamment la tranche entre 10 et 49 salariés (même si elle est en baisse : - 1,5 points).

Répartition des 3 principales activités des entreprises de la branche SDLM par taille d'entreprise



- La part des entreprises TPE (dont l'effectif est inférieur à 10) des entreprises de location a beaucoup augmenté (+17,3 points) au détriment des entreprises de taille moyenne (PME : 10 à 49 salariés) de ce secteur d'activité, alors que la part des entreprises PME des activités de réparation et d'installation est en très forte augmentation (+13,7 points).



- Si l'on approche à l'inverse les activités des entreprises au sein de telle ou telle tranche d'effectifs, on parvient au résultat suivant :

Clé de lecture : 33 % des entreprises de 1 à 9 salariés de la branche relèvent du NAF 46 – « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles », alors que 40% des entreprises de la Branche (toutes tailles confondues) relèvent de ce NAF

Répartition des entreprises de la branche SDLM par activité (NAF niv 2) et tranche d'effectifs

	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	33%	57%	67%	67%	40%
77 Activités de location et location-bail	22%	24%	19%	24%	22%
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	24%	10%	2%	1%	20%
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	4%	4%	2%	2%	3%
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4%	0%	1%	0%	3%
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	2%	0%	0%	0%	1%
95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	2%	0%	0%	0%	1%
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	0%	0%	2%	2%	0%
43 Travaux de construction spécialisés	2%	3%	4%	3%	2%
Autres codes APE	8%	2%	2%	0%	6%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : DSN 2021

- Cette répartition des activités par tranche de taille d'entreprise confirme la prépondérance des activités de commerce de gros et de location pour toutes les tailles d'entreprise.



- Dans le détail, les 20 principaux codes APE de la NAF niveau V (niveau le plus fin) des entreprises de la Branche sont les suivants² :

CODE APE Niveau V NAF	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
4661Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole	21%	44%	48%	50%	27%
3312Z - Réparation de machines et équipements mécaniques	22%	7%	2%	1%	17%
7732Z - Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	12%	14%	11%	15%	12%
7739Z - Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	7%	5%	6%	8%	7%
4663Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	5%	0%	8%	11%	6%
4669B - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	3%	0%	6%	3%	3%
0162Z - Activités de soutien à la production animale	4%	0%	0%	0%	3%
5420Z - Activités des sociétés holding	3%	0%	1%	0%	3%
4752A - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)	3%	1%	0%	0%	2%
4399E - Location avec opérateur de matériel de construction	1%	2%	3%	3%	1%
9522Z - Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	2%	0%	0%	0%	1%
2830Z - Fabrication de machines agricoles et forestières	0%	0%	2%	2%	2%
7010Z - Activités des sièges sociaux	1%	0%	1%	0%	1%
4752B - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)	0%	2%	2%	2%	1%
9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs	1%	0%	0%	0%	1%
7729Z - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	1%	0%	0%	0%	1%
3320B - Installation de machines et équipements mécaniques	1%	1%	0%	0%	1%
7731Z - Location et location-bail de machines et équipements agricoles	1%	0%	0%	0%	1%
4623Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants	1%	0%	0%	0%	1%
4662Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils	1%	0%	0%	0%	1%
Autres codes NAF 732	13%	23%	8%	4%	9%
Ensemble de la branche	100%	100%	100%	100%	100%

² Rappel « NAF 732 » est une référence au nombre de sous-classes au niveau le plus fin (V) de la nomenclature NAF, il est utilisé par INSEE pour désigner ce niveau précis.



- Les « Autres codes NAF 732 » dont les données sont disponibles (et non couvertes par le secret statistique) sont les suivants :

Autres codes APE	Part des entreprises
4520A - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	0,51%
4540Z - Commerce et réparation de motocycles	0,37%
4778C - Autres commerces de détail spécialisés divers	0,31%
7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	0,31%
6630Z - Gestion de fonds	0,58%
6430Z - Fonds de placement et entités financières similaires	0,27%
2562B - Mécanique industrielle	0,27%
2550A - Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	0,21%
0161Z - Activités de soutien aux cultures	0,20%
4673A - Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	0,20%
4669C - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services	0,17%
4511Z - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	0,17%
4520B - Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	0,19%
7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	0,15%
2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	0,15%
5224B - Manutention non portuaire	0,14%
8230Z - Organisation de foires, salons professionnels et congrès	0,14%
6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	0,15%
4519Z - Commerce d'autres véhicules automobiles	0,15%
9529Z - Réparation d'autres biens personnels et domestiques	0,12%
2920Z - Fabrication de carrosseries et remorques	0,12%
7721Z - Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	0,14%
7712Z - Location et location-bail de camions	0,14%
4531Z - Commerce de gros d'équipements automobiles	0,11%
4322A - Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	0,10%
7711A - Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	0,11%
4399C - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	0,09%
4399B - Travaux de montage de structures métalliques	0,10%
4312A - Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	0,14%
4614Z - Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	0,17%
4941C - Location de camions avec chauffeur	0,16%
4399D - Autres travaux spécialisés de construction	0,11%
4779Z - Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	0,07%
4334Z - Travaux de peinture et vitrerie	0,06%
3832Z - Récupération de déchets triés	0,06%
4719B - Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	0,06%
4619B - Autres intermédiaires du commerce en produits divers	0,06%
2892Z - Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	0,11%
3311Z - Réparation d'ouvrages en métaux	0,10%
4332B - Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	0,05%
4618Z - Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	0,05%
8299Z - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	0,06%
2822Z - Fabrication de matériel de levage et de manutention	0,10%
4941A - Transports routiers de fret interurbains	0,10%
8211Z - Services administratifs combinés de bureau	0,09%



4776Z - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	0,09%
4791B - Vente à distance sur catalogue spécialisé	0,07%
3314Z - Réparation d'équipements électriques	0,07%
4690Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	0,04%
8121Z - Nettoyage courant des bâtiments	0,07%
3320A - Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	0,04%
4741Z - Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	0,04%
3319Z - Réparation d'autres équipements	0,04%
4674A - Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie	0,04%
8130Z - Services d'aménagement paysager	0,06%
7112B - Ingénierie, études techniques	0,06%
7735Z - Location et location-bail de matériels de transport aérien	0,05%
2893Z - Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	0,05%
4619A - Centrales d'achat non alimentaires	0,05%
4322B - Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	0,05%
7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines	0,05%
4120A - Construction de maisons individuelles	0,04%
9511Z - Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	0,04%
4311Z - Travaux de démolition	0,04%
8122Z - Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	0,04%
2841Z - Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux	0,04%



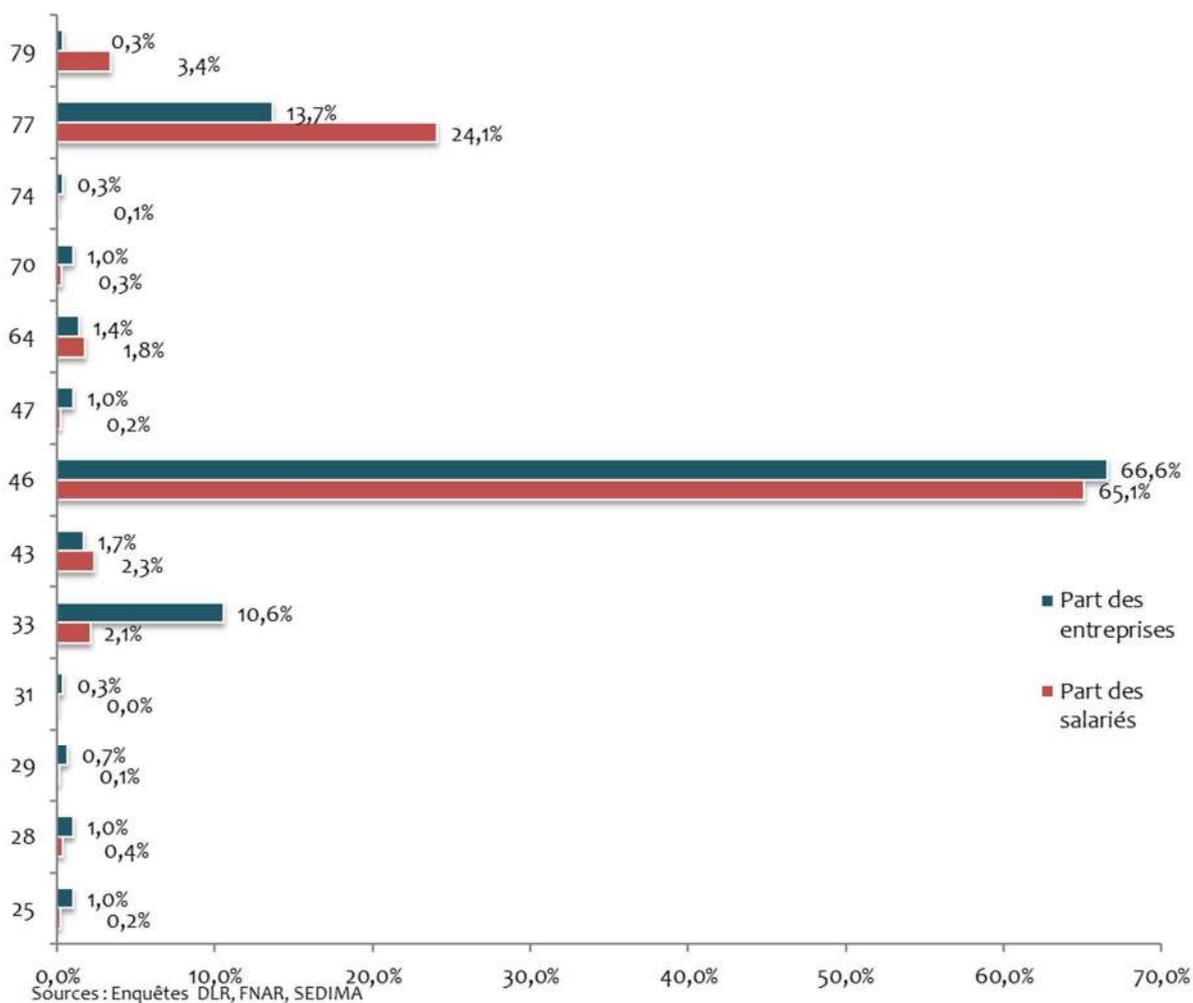
Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Parmi les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ayant répondu aux enquêtes, 66,6% déclarent l'activité 46 « Commerce de gros », pour 65,1% des effectifs (en augmentation)

- L'activité Commerce de gros concentre toujours la plus forte proportion d'entreprises des organisations professionnelles. Sa part dans les effectifs - 65,1% - (+9,6points) est en forte augmentation par rapport à l'enquête OP 2020.
- 13,7 % (en hausse par rapport à 2020) des adhérents ayant répondu aux enquêtes déclarent l'activité 77 « Activités de location et location-bail » pour 24,1 % des effectifs (en baisse).
- 10,6% (en forte baisse, -5,4 points) des adhérents déclarent l'activité 33 « Réparation et installation de machines et d'équipement » pour 2,1 % des effectifs (en baisse -0,6 points).



Répartition des entreprises et des salariés par activité (NAF niv 2) de l'entreprise

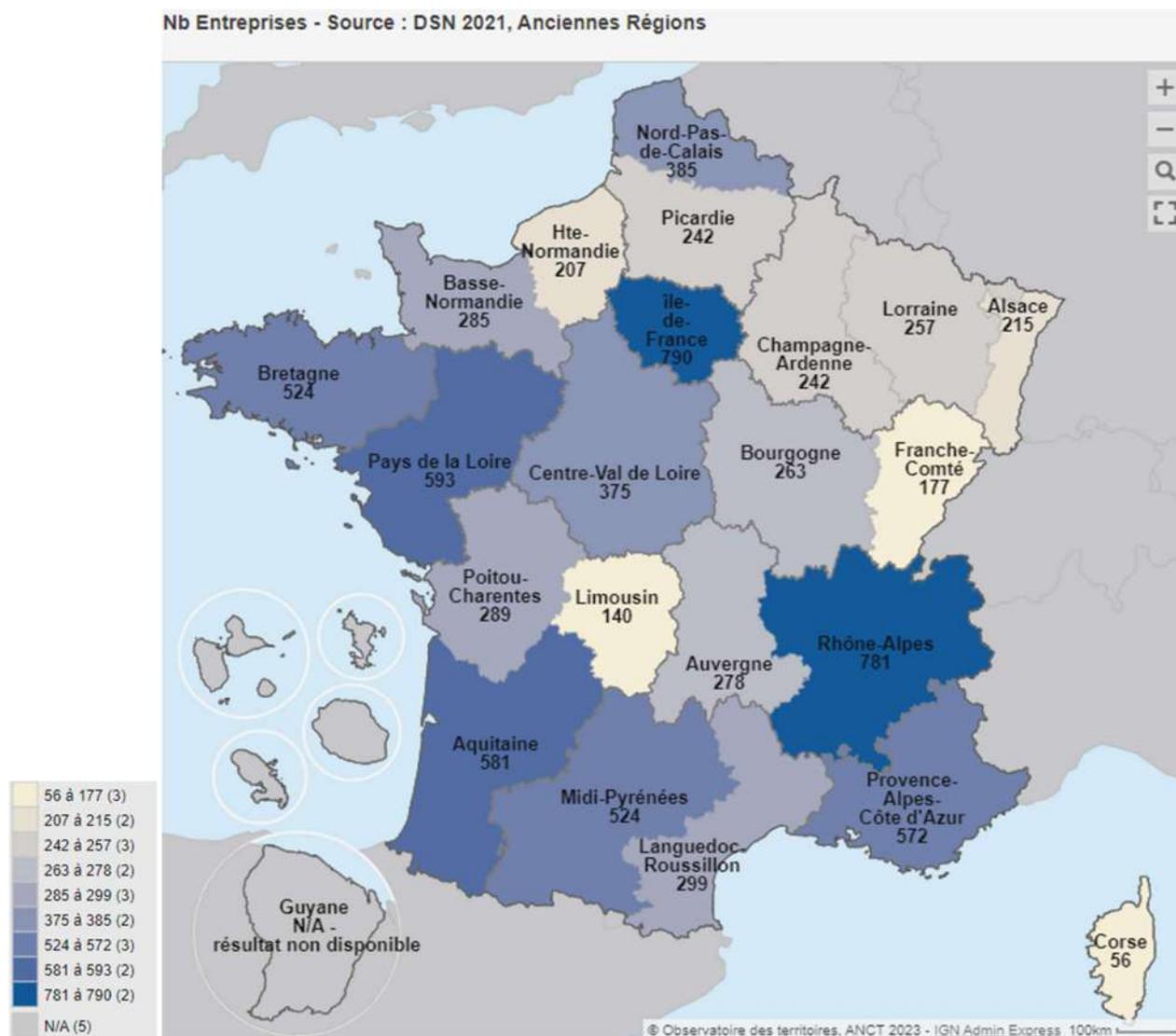




Une forte présence sur l'ensemble du territoire

Les anciennes régions³ Rhône-Alpes et Ile-de-France concentrent le plus d'entreprises de la Branche

- A noter sur la 3^{ème} et 4^{ème} places Pays de la Loire et Aquitaine comme pour la précédente analyse DSN 2019.

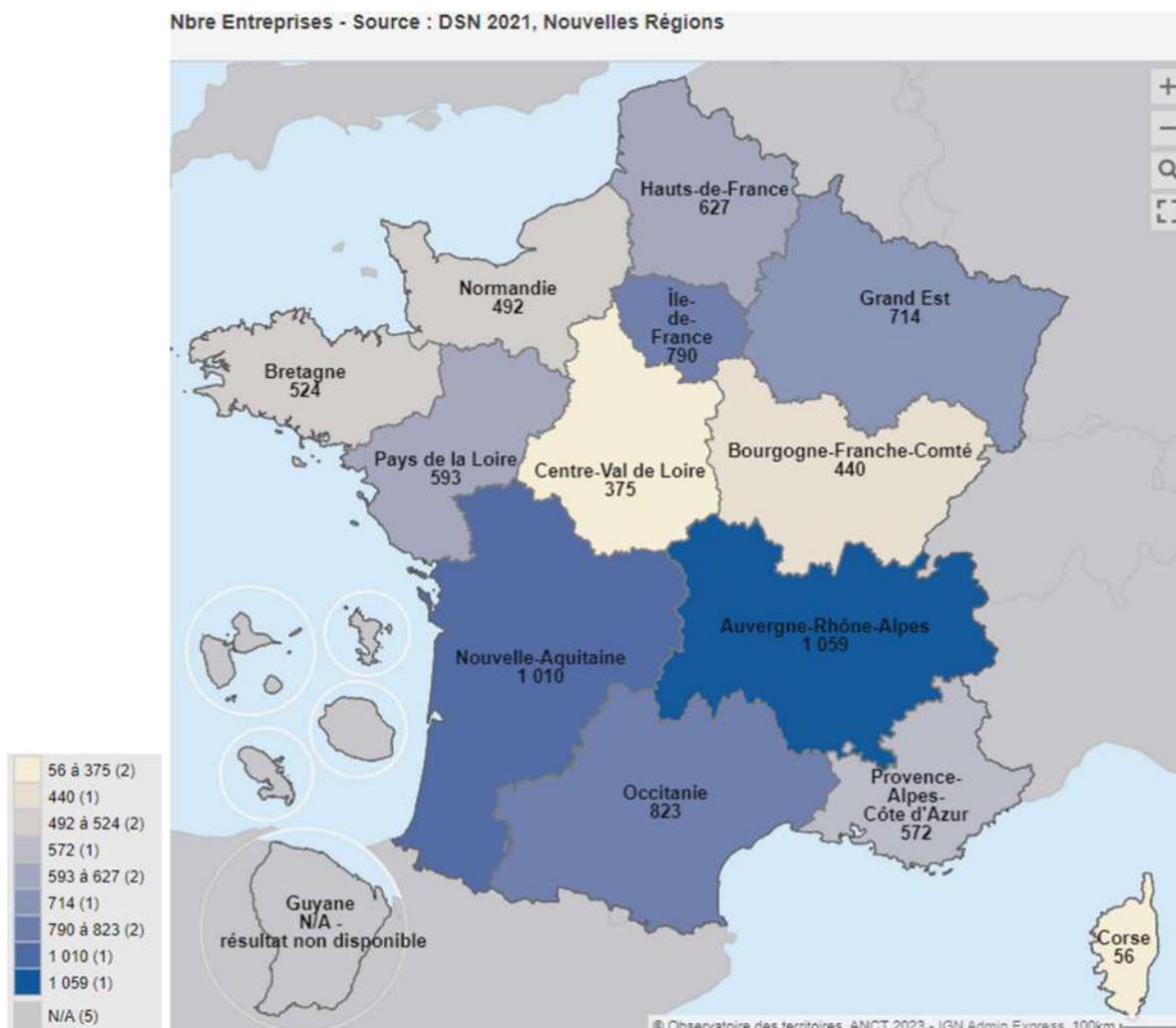


³ Prises au sens des anciennes régions administratives telles qu'elles étaient définies avant la promulgation de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015., pour mieux permettre la comparaison avec les rapports de branche précédents.



/// Selon la nouvelle définition des régions⁴ AURA et Nouvelle-Aquitaine concentrent cette fois le plus d'entreprises de la Branche

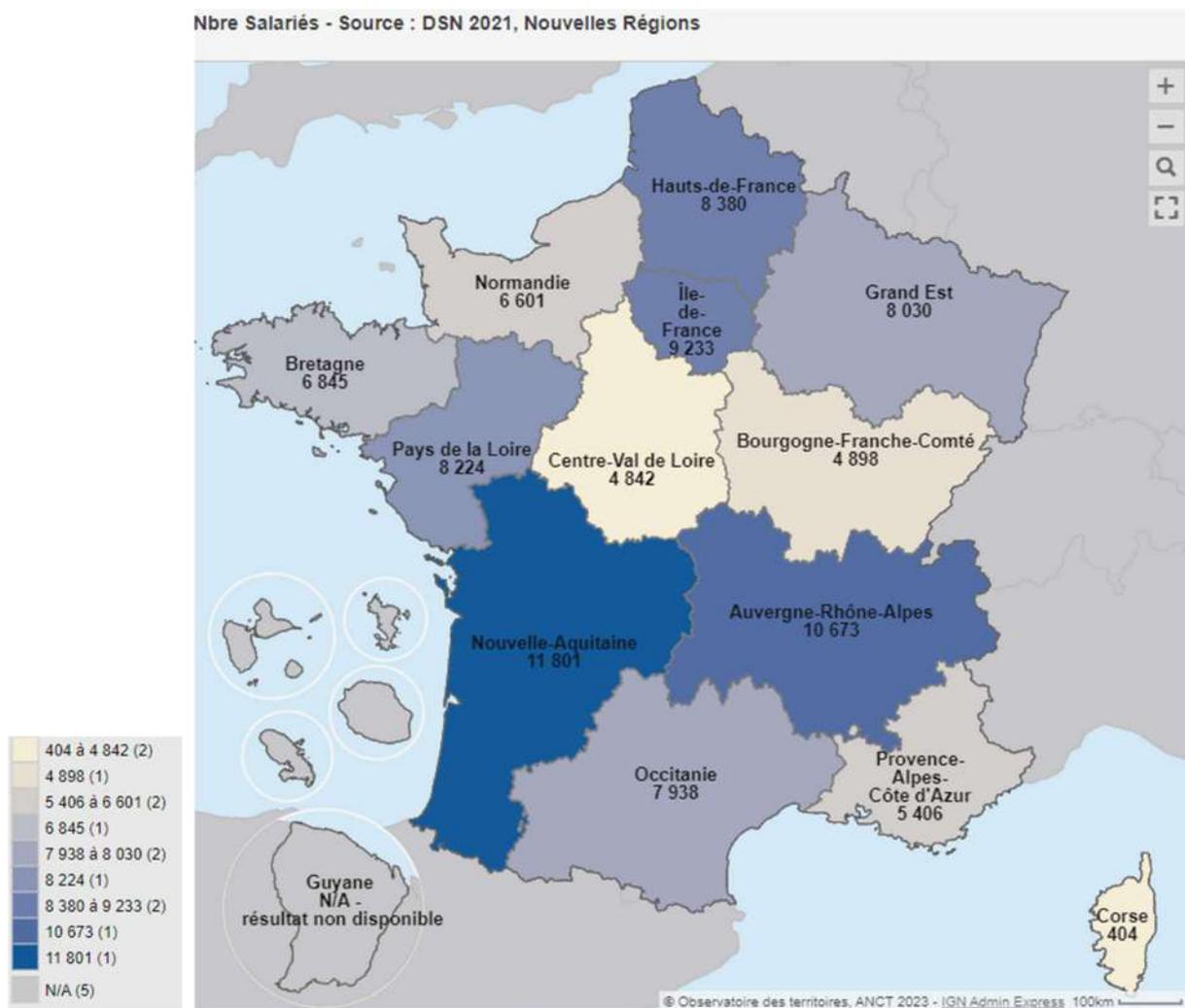
- suivies en troisième position par la région Occitanie



⁴ Prises au sens des nouvelles régions administratives après la promulgation de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015



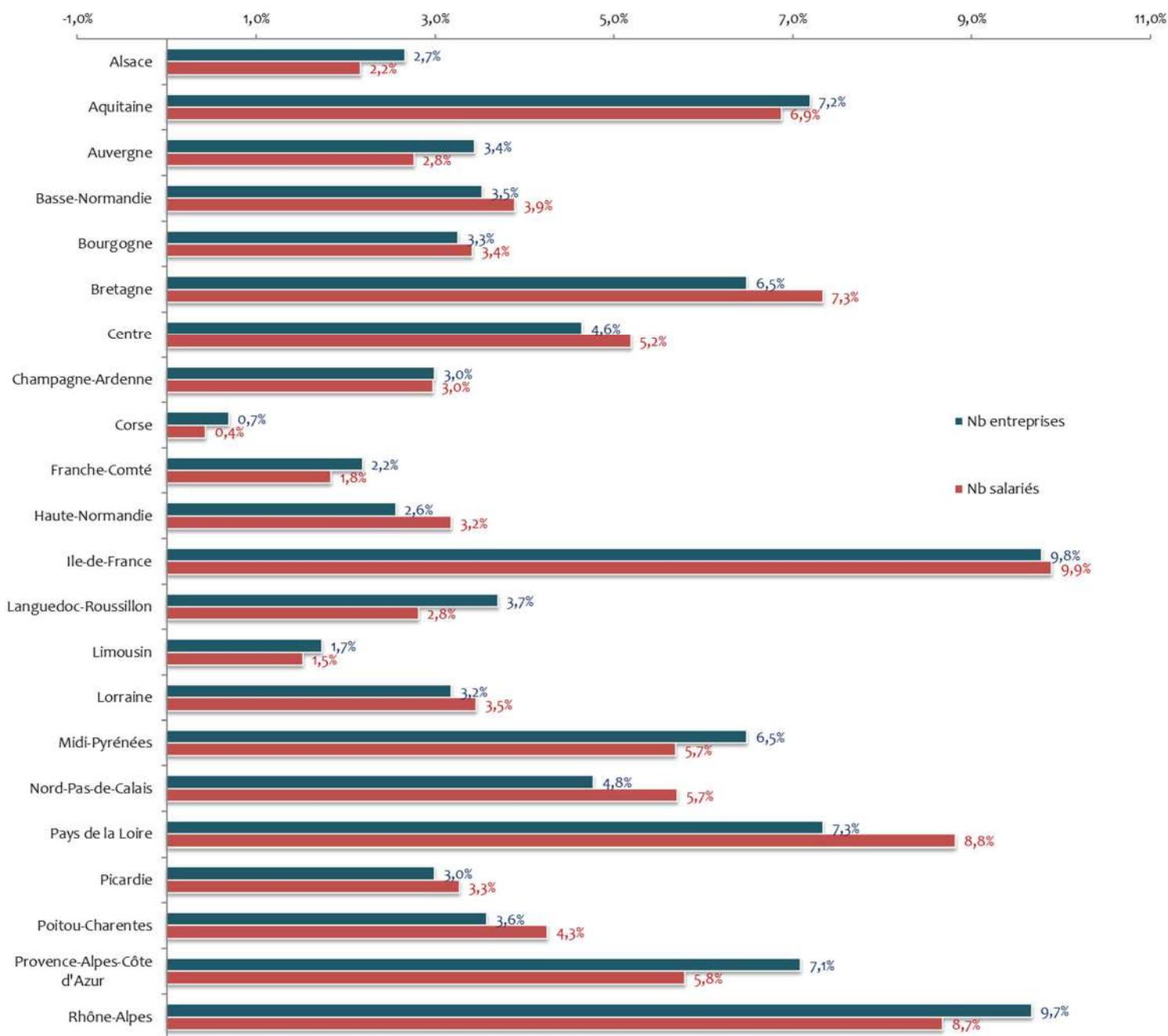
- En termes de nouvelles **Régions (depuis 2016)** : Nouvelle-Aquitaine, AURA, et Ile de France respectivement en 1^{ère}, 2nde et 3^{ème} place en nombre de salariés





- Dans le détail, les entreprises et les salariés se répartissent de la manière suivante entre les différentes régions⁵:

Répartition des entreprises et des salariés par région de localisation de l'entreprise



Source : DSN 2021

⁵ Les chiffres indiqués ici sont basés sur un nombre d'entreprises hors secret statistique, donc très légèrement inférieur au total dont NS. Cela peut induire des très faibles différences de calcul.



1	LA MÉTHODE
2	LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS
3	LE PROFIL DES SALARIÉS
4	LA FORMATION PROFESSIONNELLE
5	LES ANNEXES



Des contrats plus stables qu'au national

Le taux de CDI reste très élevé dans la branche (87,5 % contre 67,1% pour la moyenne nationale)



Source : DSN 2021

* *Autres contrats : Contrat de travail temporaire, Convention de stage, contrat aidé, mandat électif, Travail occasionnel, travail à l'acte, sans contrat*

- Entre 2019 et 2021, la proportion de CDI a légèrement baissé (-0,9 point) et continue donc sa diminution depuis 2016.

Mais cette diminution se fait notamment **au profit des contrats d'apprentissage** : +1,7 point. Cette part de contrats d'apprentissage (7,0 %) dans les effectifs **est très supérieure à celle de la moyenne nationale en 2021** (2,9 %).

La **part des CDD** (3,2%), en très légère diminution aussi par rapport à 2019 (-0,4 point) reste cependant **très inférieure** à celle de la moyenne nationale (8,8 %).



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

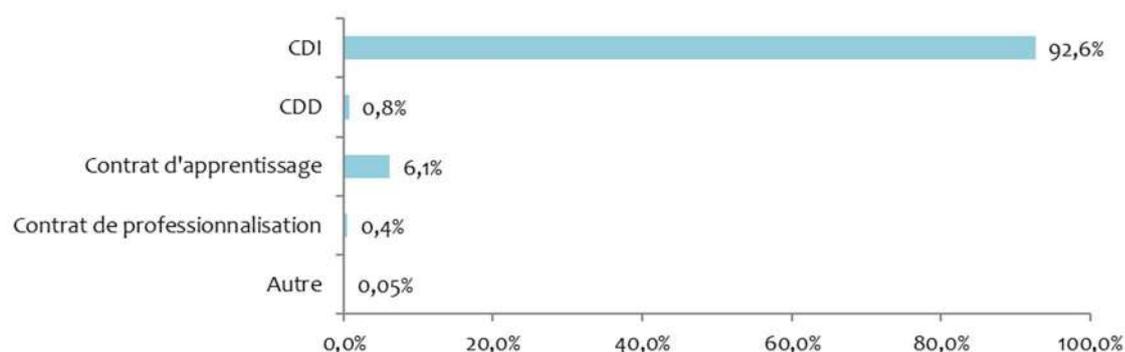
Cette proportion de CDI est encore supérieure dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Avec **92,6% en 2022**, contre 90,6% en 2020, elle est en hausse, au détriment des CDD qui perdent plus de la moitié de leur poids de 2020 (-1,5 points).

La proportion des contrats de professionnalisation sont en forte baisse passant de 1,1 % en 2020 contre 0,4 % en 2022). Mais **en nombre les contrats de professionnalisation ont augmenté** : 385 en 2020 contre 425 en 2022)⁶.

- Les contrats d'apprentissage sont en hausse (+ 0,2 point)⁷.

Répartition des salariés par type de contrat de travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes DLR, FNAR et SEDIMA
Hors VRP

Zoom sur les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation dans les entreprises adhérentes des organisations professionnelles

- 66% de ces alternants travaillent dans les ateliers, 18% à la vente, 10% dans les services administratifs et 5% en magasin
- 89% ont moins de 25 ans⁸

⁶ Source OPCO EP

⁷ A comparer avec les chiffres des salariés recrutés en 2022 pour lesquels les Contrats d'apprentissage représentent 18 % des effectifs recrutés. (cf. chapitre 3, entrée et sortie)

⁸ Pour rappel : l'information âge et sexe des alternants a pour source les bases DLR et FNAR, l'information n'étant pas comptabilisée pour tous les alternants de SEDIMA



- 14% sont des femmes, **soit une augmentation de la part des femmes de 3 points par rapport à 2020**, sans doute en raison de l'augmentation de l'alternance dans les métiers administratifs et magasin, où les femmes sont davantage présentes.



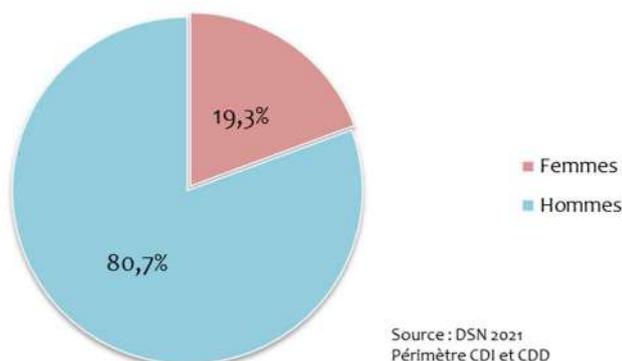
Les indicateurs qui suivent ne concernent que les salariés en **contrat CDI ou CDD** (c'est-à-dire que les salariés en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou sous un autre type de contrat ne sont pas pris en compte)

Une branche très masculine

80,7% des salariés de la Branche sont des hommes

- soit 0,4 point de moins qu'en 2019

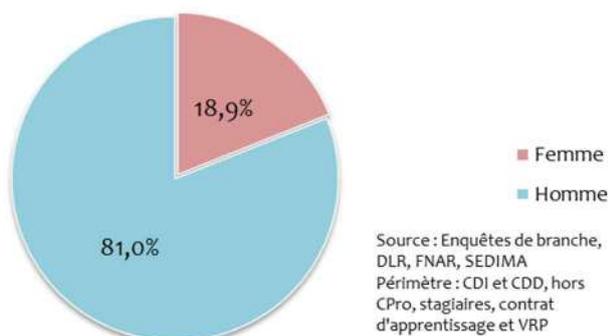
Répartition des salariés de la branche SDLM par sexe



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Cette proportion est quasi équivalente et suit la même tendance dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

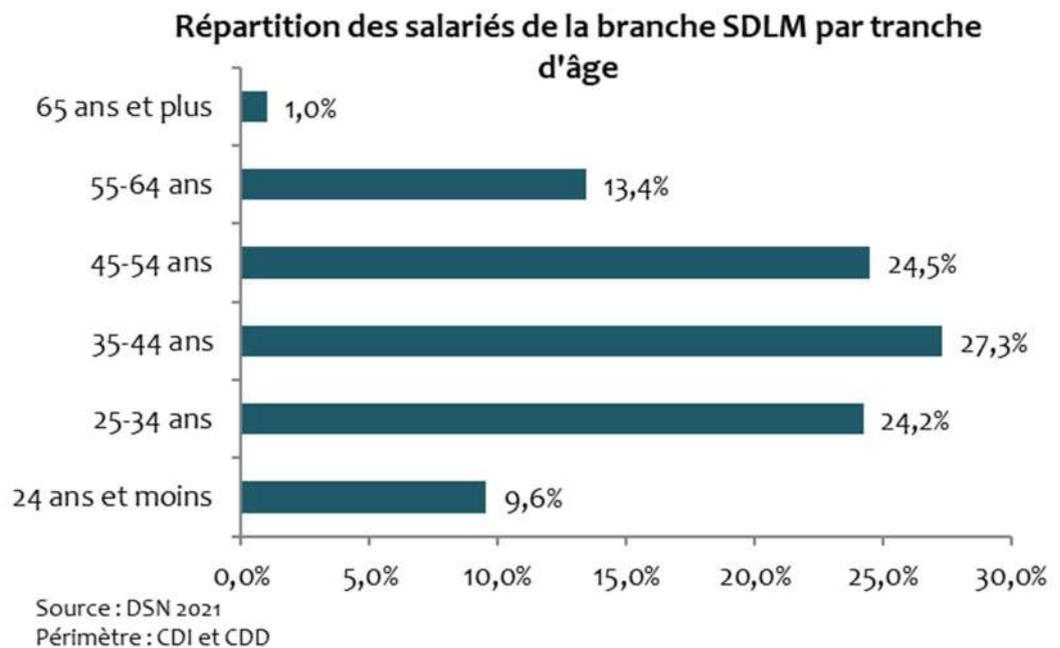




Une branche composée pour plus d'un tiers de seniors

En 2021, un léger rajeunissement des effectifs

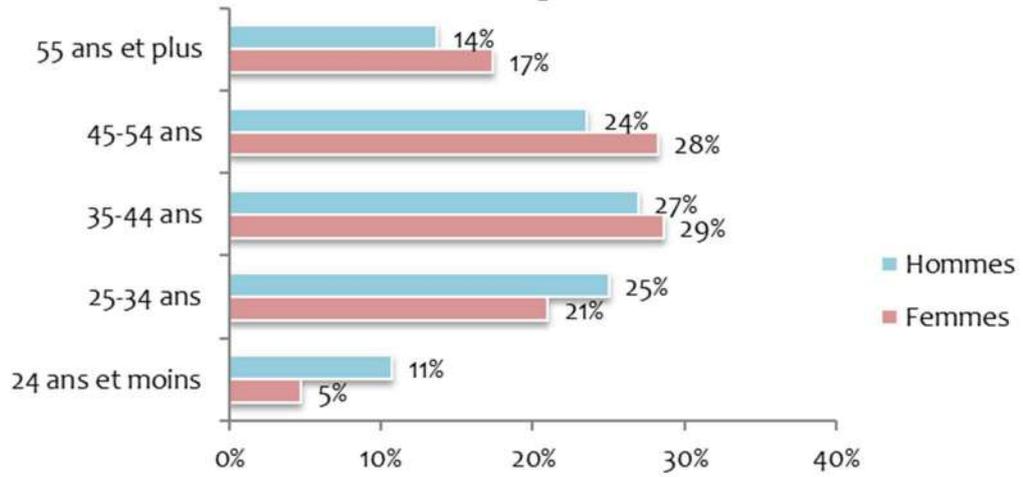
- La part des salariés de 45 ans et plus a légèrement baissé entre 2019 et 2021 (-0,8 point) d'après les données de l'INSEE et celle des salariés les plus jeunes (24 ans et moins) a augmenté passant de 8,8% à 9,6%.



- L'écart d'âge entre les femmes (plus âgées) et les hommes demeure sensiblement identique dans le temps.
La présence plus importante d'hommes dans les jeunes générations pourrait laisser entendre que leur proportion globale dans la branche pourrait rencontrer des difficultés à baisser dans l'avenir.



Répartition des salariés de la branche SDLM par tranche d'âge et sexe

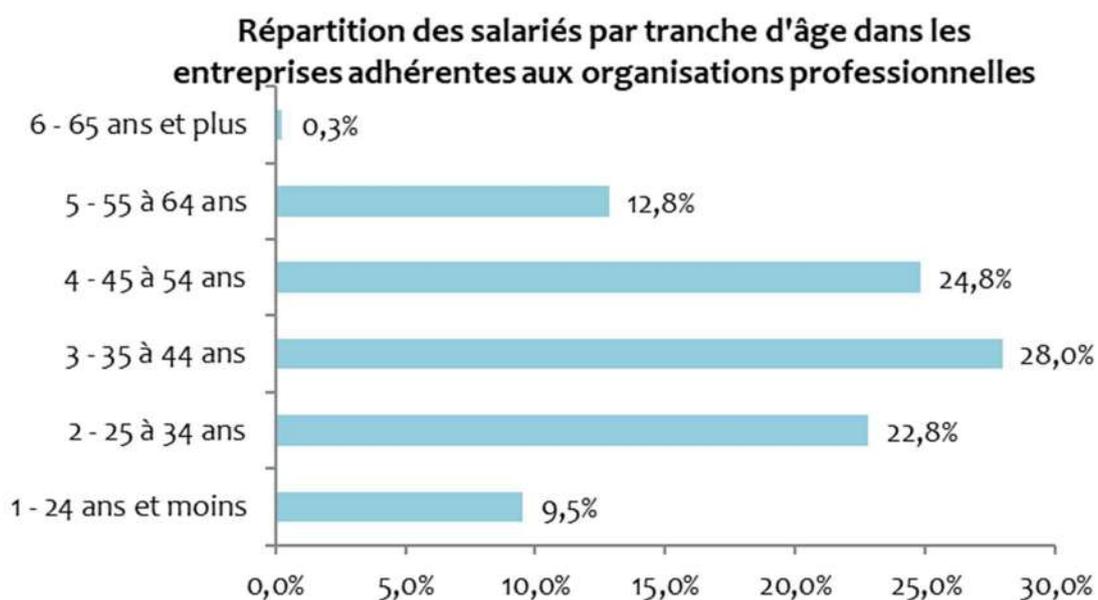


Sources : DSN 2021
Périmètre : CDI et CDD



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

La part des salariés de 45 ans et plus dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles est également en augmentation légère dans les entreprises des organisations professionnelles (37,9 % en 2022, contre 37,2% en 2020)



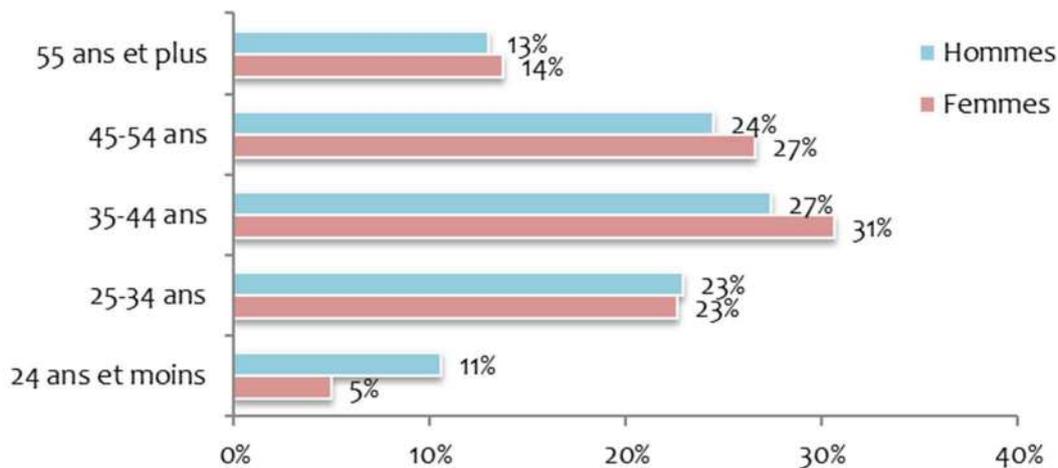
Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD - Hors CPro et contrat d'apprentissage et VRP

- L'âge moyen a légèrement augmenté, passant de 40 à 40,5 ans.
- Selon les résultats des enquêtes menées par les organisations professionnelles, la **moyenne d'âge a augmenté pour les femmes comme pour les hommes**. Les femmes restent néanmoins un peu plus âgées (41,8 ans en moyenne) que les hommes (40,2 ans en moyenne).



Répartition des salariés par tranche d'âge et sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

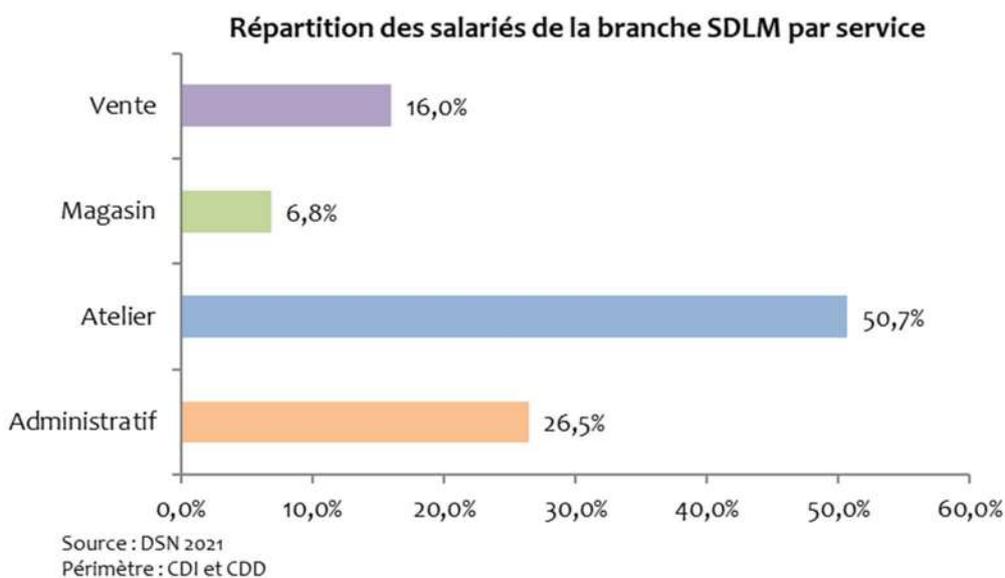


Près de la moitié des salariés de la branche SDLM travaillent dans les ateliers

La part des salariés de la vente et des ateliers est en hausse

- Dans les données de la branche d'après la nomenclature des métiers de l'INSEE, on constate des augmentations de la part des salariés de la Vente (+1,5 point) et du service atelier (+ 2,0 points), au détriment de la part des emplois dans les magasins (-1,8 point) et ceux de l'administratif (-1,6 point).

A noter, que le secret statistique, qui varie d'une année à l'autre peut expliquer en partie certaines évolutions.

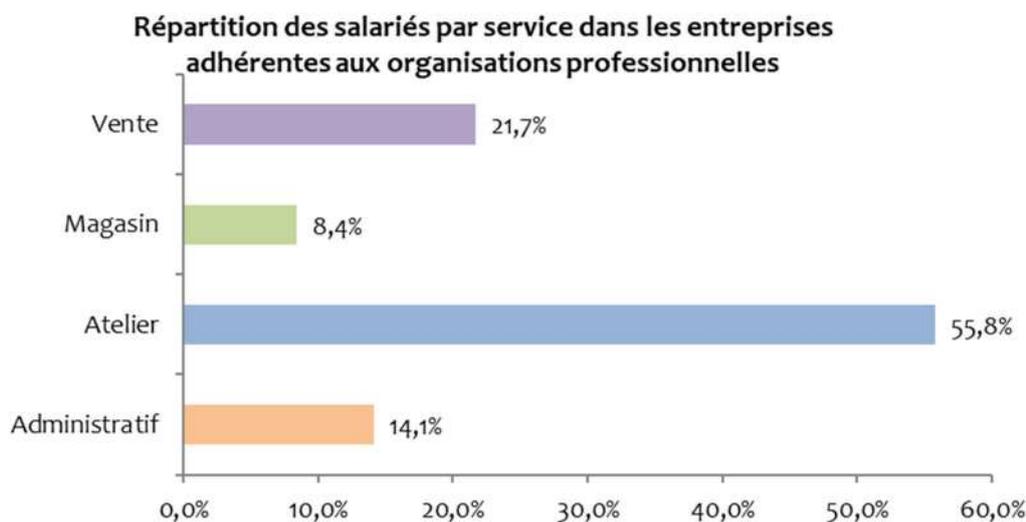




Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

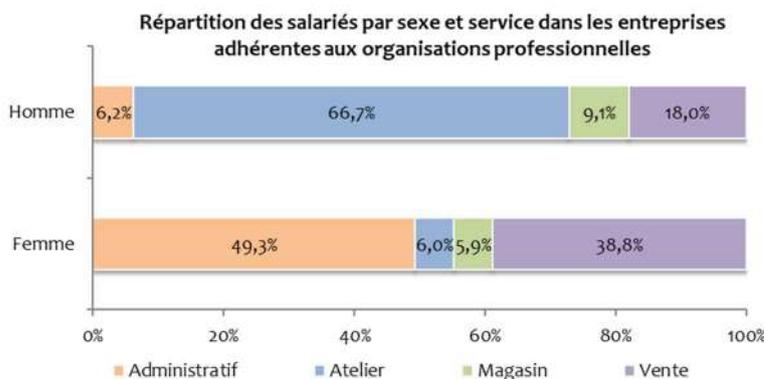
56% des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles travaillent dans les ateliers

- Cette proportion est en augmentation par rapport à 2020

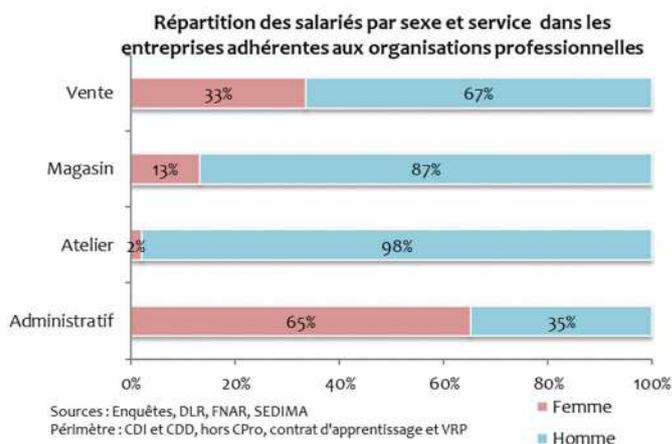


Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- A l'image de l'ensemble de la branche, une répartition des services toujours très « genrée » dans les entreprises adhérentes : les femmes sont majoritaires dans les services administratifs alors que les hommes travaillent majoritairement dans les ateliers, la vente et les magasins.



Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP



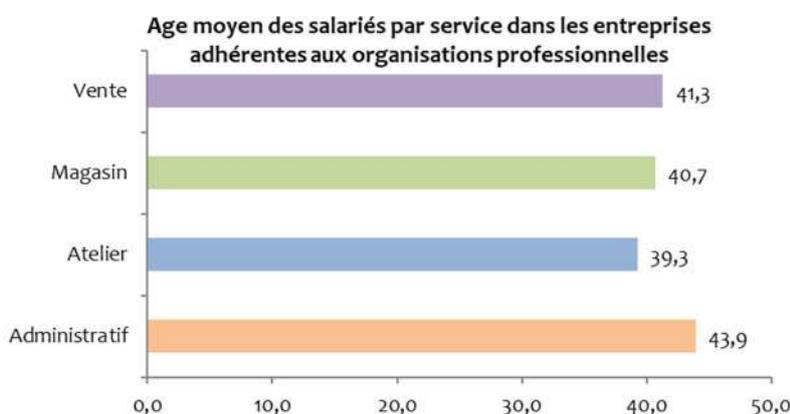
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

L'âge moyen est en augmentation dans les entreprises adhérentes

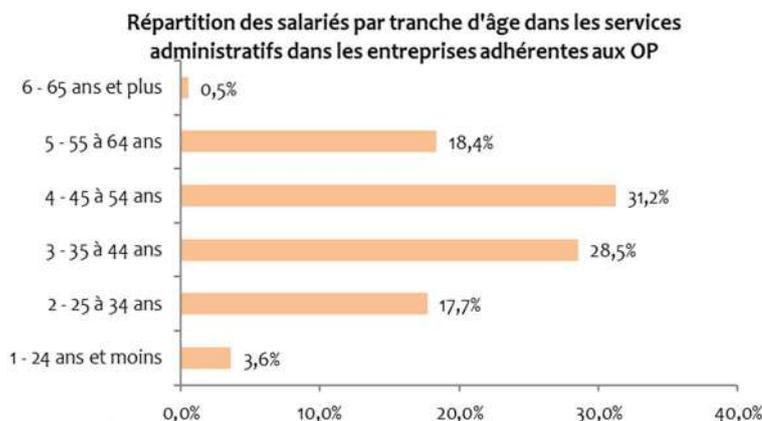
- L'âge moyen a augmenté par rapport à 2020 dans tous les services des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, **les salariés des services administratifs restant les plus âgés**



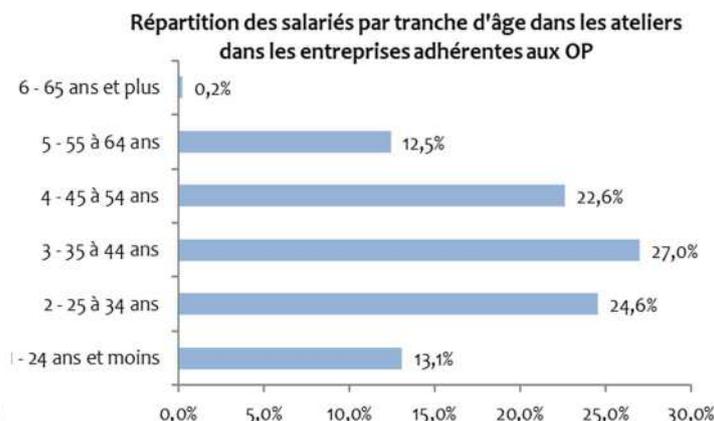
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Ainsi la répartition des salariés par tranche d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles montre une **augmentation** de la part des salariés **séniors** dans tous les services :
 - 50,1% des salariés des services **administratifs** (+2,5 points)
 - 35,3% des salariés des **ateliers** (+0,1 point)
 - 38,5% des salariés des **magasins** (+1,9 point)
 - 39,5% des salariés de la **vente** (+3,9 points)

Augmentation de seniors dans tous les services



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

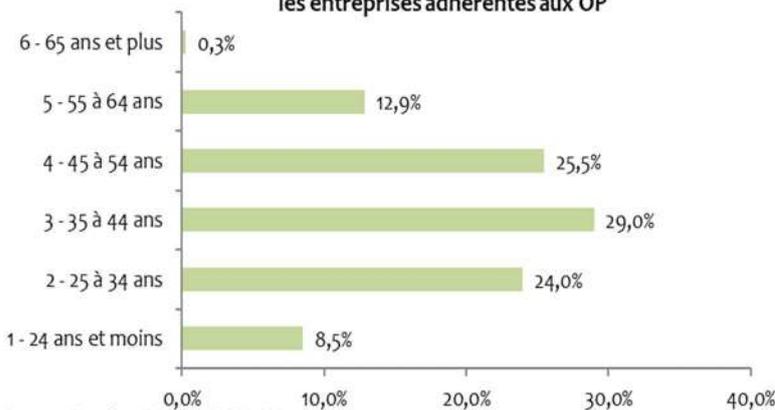


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

Répartition des salariés par tranche d'âge dans les magasins dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

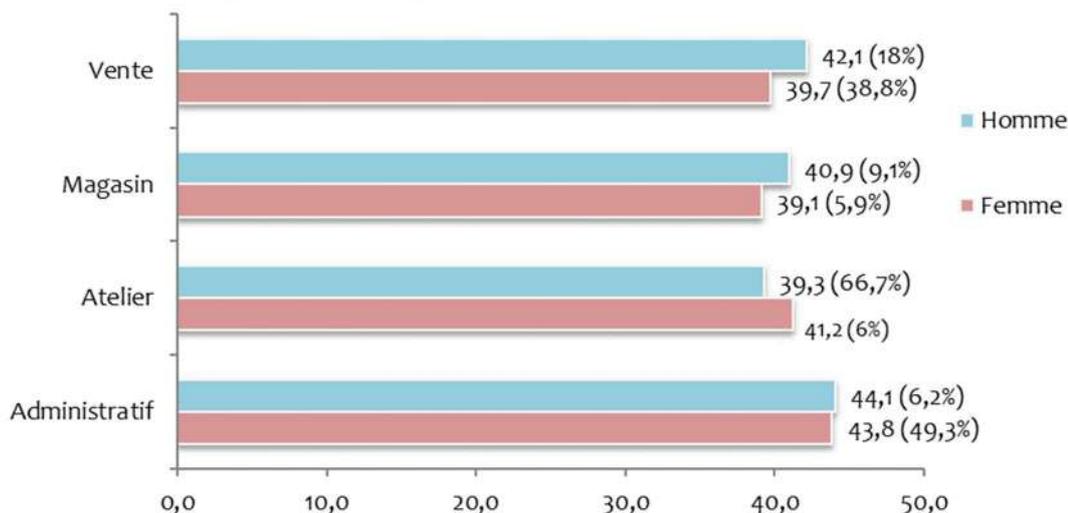
Répartition des salariés par tranche d'âge dans la vente dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

- L'écart d'âge moyen entre les femmes et les hommes est un peu moins important dans les services administratifs.

Répartition des salariés par sexe, service et moyenne d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles
Entre parenthèse le rappel de la part des salariés par sexe et par service



Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

L'ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

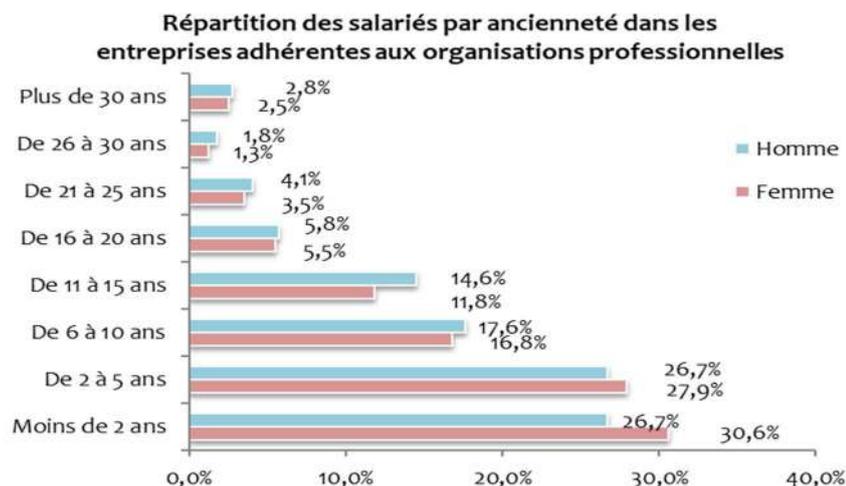
En 2022, les salariés ont 7,5 ans d'ancienneté moyenne, un indicateur en baisse



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- L'ancienneté moyenne a baissé entre 2020 (8,5 ans) et 2022 (7,5 ans). Elle reste inférieure à celle de l'ensemble des secteurs français d'activité (environ 11 ans).

En 2022, les femmes présentent une baisse importante de leur ancienneté moyenne (6,9 ans, -1,2 point), inférieure à celle des hommes (7,6 ans, -0,9 point)



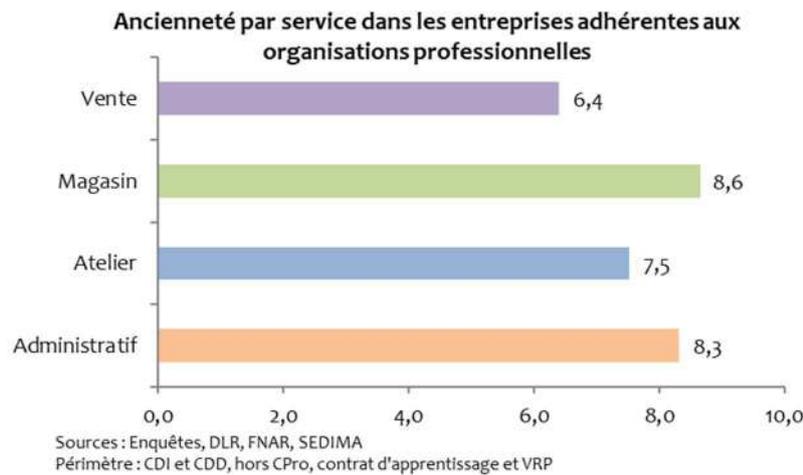
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP



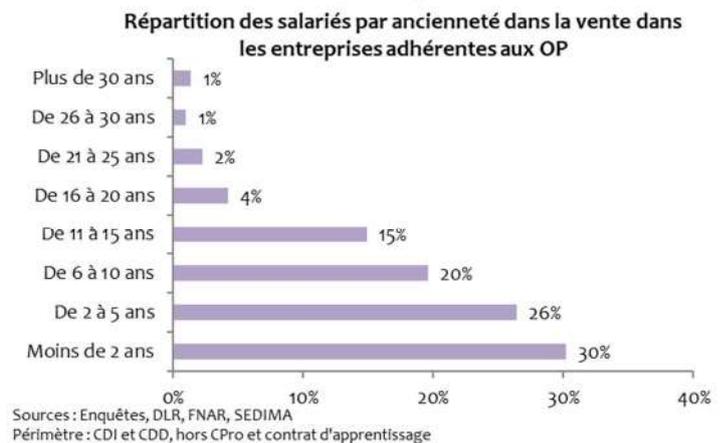
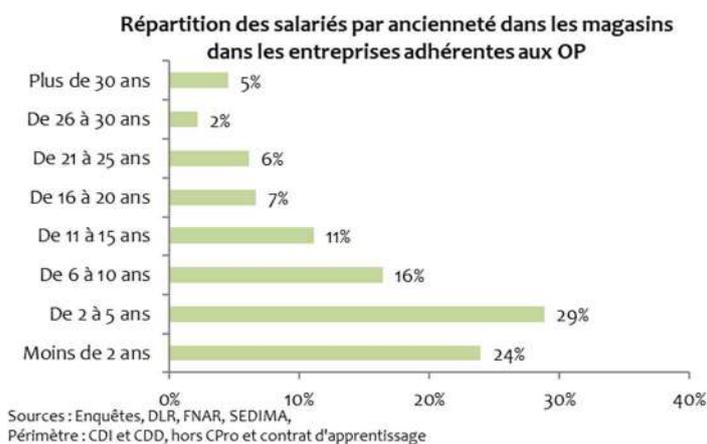
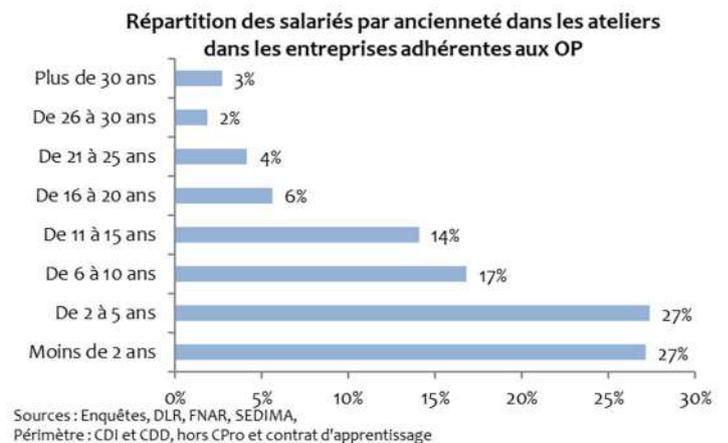
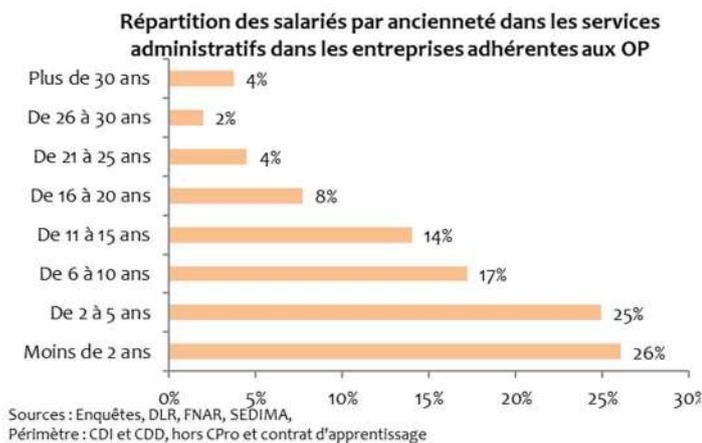
Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

L'ancienneté moyenne a baissé dans tous les services, dans des proportions similaires

- Les salariés des services **magasin** ont aujourd'hui l'ancienneté moyenne la plus élevée alors que c'était le service administratif en 2020



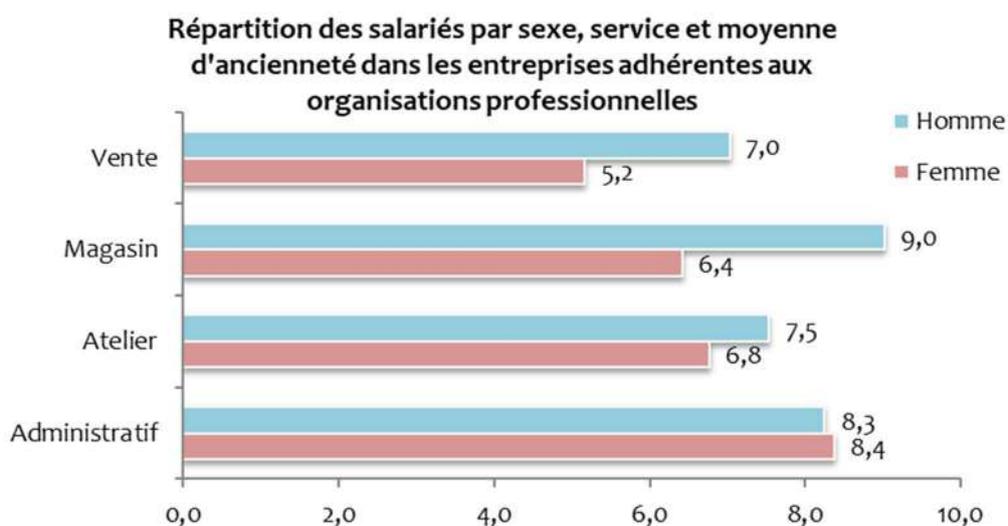
- Répartition des salariés par tranche d'ancienneté et par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles :





Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

- L'ancienneté moyenne des hommes reste plus importante dans tous les services des entreprises, sauf pour les services administratifs (où rappelons-le les femmes sont par ailleurs très majoritaires)



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA,
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

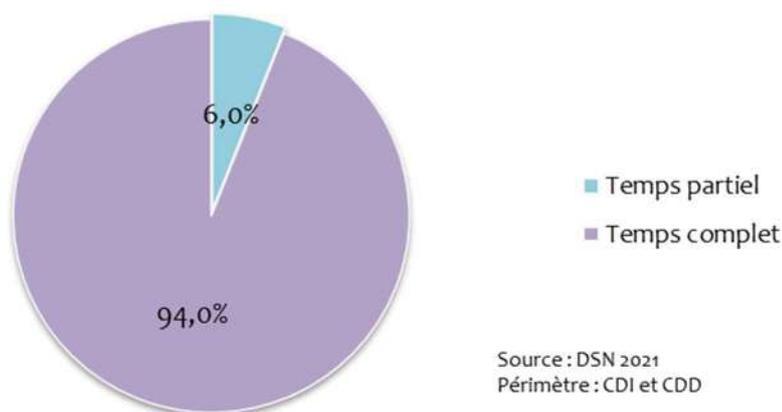


La part du temps complet est toujours très importante dans les entreprises de la branche SDLM

Le taux de salariés de la branche à temps complet (94,0%) est très supérieur à celui de l'ensemble des branches (80,0%)

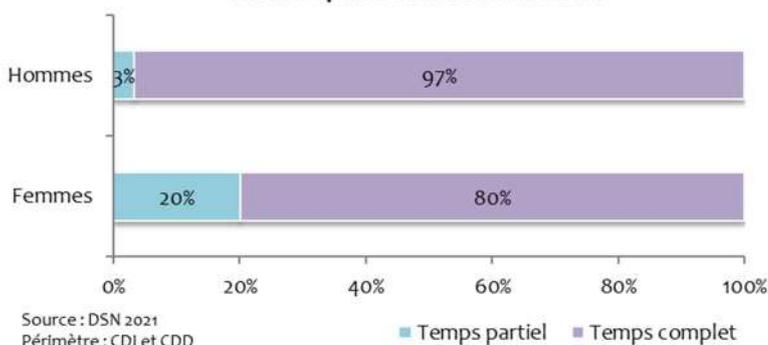
- Le taux de salariés à temps complet est en augmentation par rapport à 2019 (93,1%, +0,9 points). Il retrouve ainsi pratiquement le niveau de 2017 (94,4%).

Répartition des salariés par temps complet / partiel dans la branche SDLM



- Dans la branche SDLM, les femmes sont toujours plus concernées par le temps partiel que les hommes, comme c'est le cas dans les autres branches où l'écart est encore plus significatif (31% de femmes à temps partiel pour la moyenne des branches, contre 20% pour SDLM)⁹

Répartition des salariés par sexe et temps de travail dans les entreprises de la branche SDLM



Diminution des temps partiels des femmes : en 2019, 22 % des femmes étaient à temps partiel (-2,0 points)

⁹ Les secrets statistiques sont très importants pour le calcul du temps partiel/temps complet par sexe ce qui peut biaiser les résultats

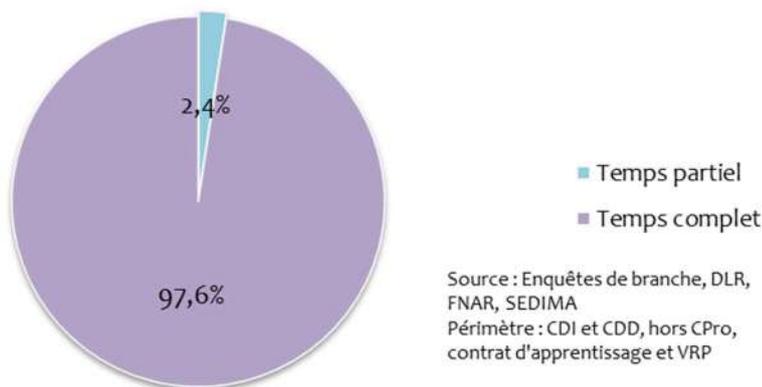


Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

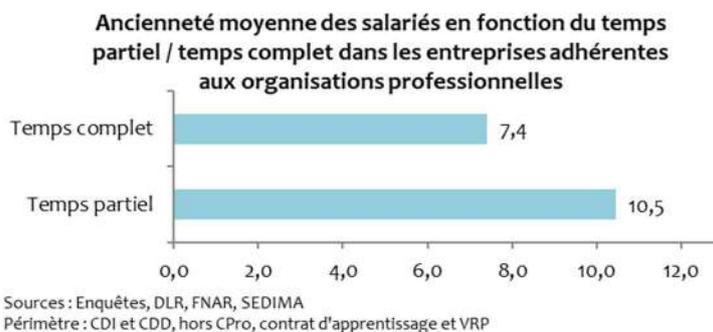
97,6% des salariés sont à temps complet dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Cette proportion est stable sur les 7 dernières années

Répartition des salariés par temps complet / partiel dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



- Les salariés à temps partiel dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ont une ancienneté nettement plus élevée que les salariés à temps complet : ce rapport est resté stable depuis plusieurs années¹⁰.



- Les salariés à temps partiel sont d'ailleurs nettement plus âgés

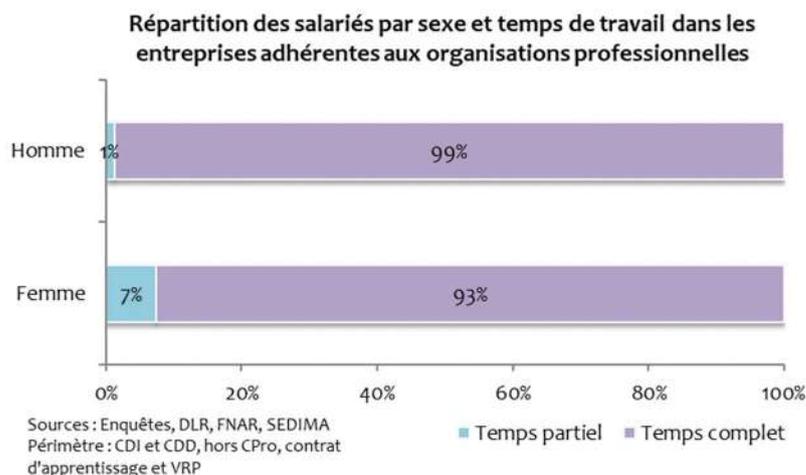


¹⁰ Même si globalement l'ancienneté a diminué en 2022 par rapport à 2020, que ce soit pour les temps partiel (- 1,1 point) ou pour les temps complets (- 1,1 point)



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

- Tout comme les années précédentes, **les femmes sont davantage à temps partiel que les hommes** (périmètre CDI et CDD). Cette proportion a cependant diminué depuis 5 ans, et a baissé de 2,3 points entre 2020 et 2022.



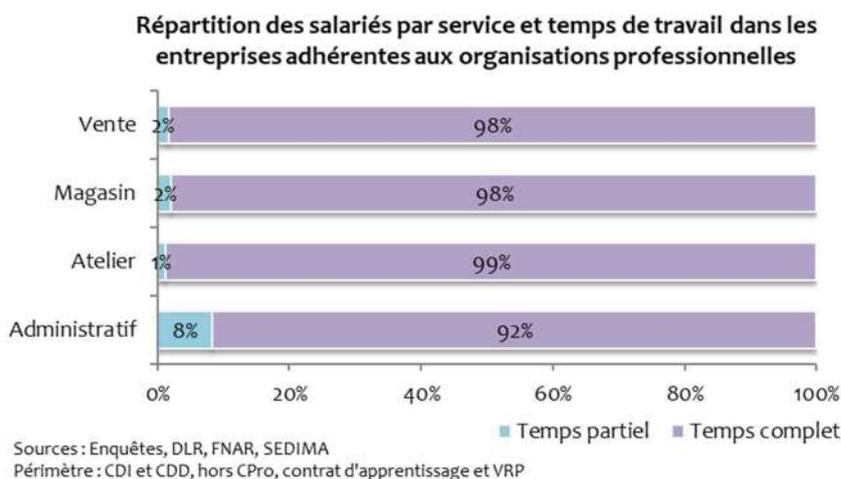
- **Les femmes sont davantage en CDI temps partiel que les hommes** dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, même si **l'écart a diminué depuis 2020** (CDI temps partiel est passé de 9,0% en 2020 à 7,4% en 2022, alors que le taux du CDI temps partiel des hommes est pratiquement stable).

	CDI Temps complet	CDI temps partiel	CDD Temps complet	CDD temps partiel
Femme	91,2%	7,4%	1,3%	0,1%
Homme	98,1%	1,2%	0,7%	0,0%

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Diminution des temps partiels des femmes

- Le travail à temps partiel est toujours plus répandu **dans les services administratifs**, où les femmes sont très majoritaires dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, mais **une petite baisse est observée entre 2020 (9,0%) et 2022 (8,0%, -1,0 point)**

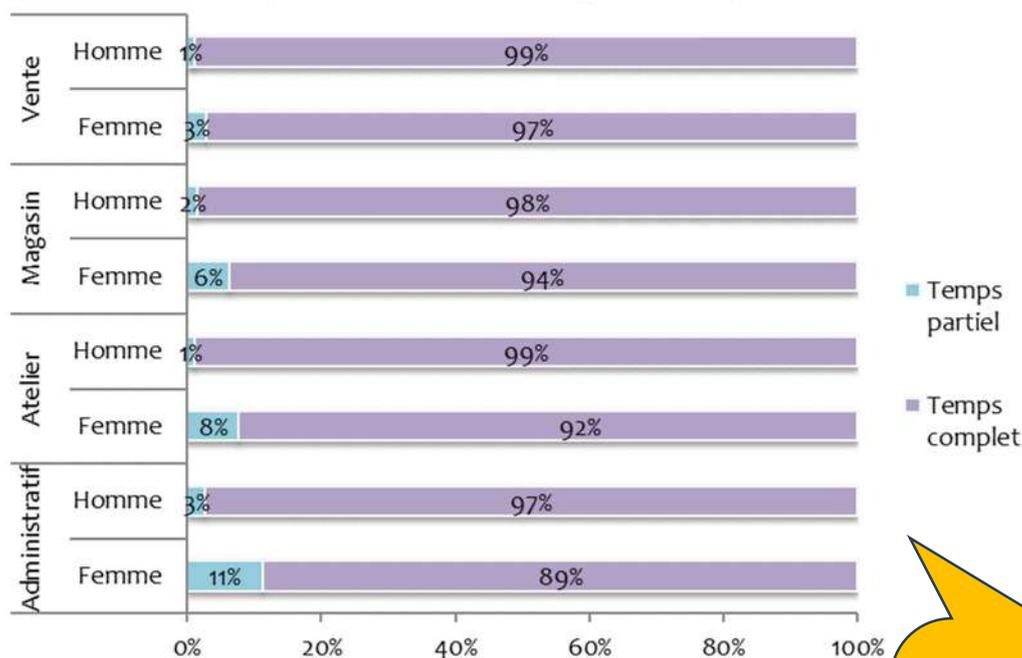




Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

- Ce sont en effet les **femmes** qui sont **davantage à temps partiel dans tous les services**, et tout particulièrement dans les services administratifs, où elles sont plus nombreuses, mais également dans les ateliers où le taux de temps partiel des femmes est passé de 5% à 8% entre 2020 et 2022.

Répartition des salariés par sexe, service et temps de travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Diminution importante du temps partiel des femmes dans l'administratif (de 14% en 2020 à 11% en 2022)

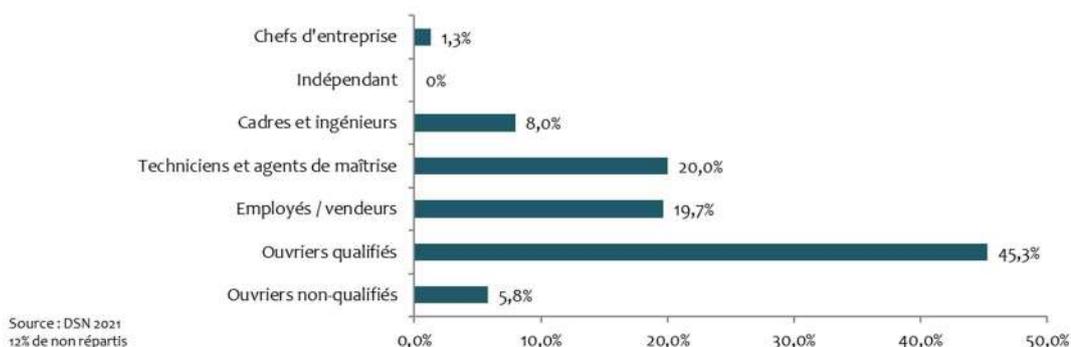


Les catégories socio-professionnelles et les professions

■ Dans la branche, les catégories socio-professionnelles ouvriers qualifiés et les employés / vendeurs sont les plus représentées

- Selon la nomenclature de l'INSEE, on constate une augmentation de la part des TAM (18,3 % en 2019). Les ouvriers qualifiés sont en légère augmentation (44% en 2019) au détriment des ouvriers non-qualifiés (6,2 % en 2019)

Répartition des salariés de la branche SDLM par catégories socio-professionnelles

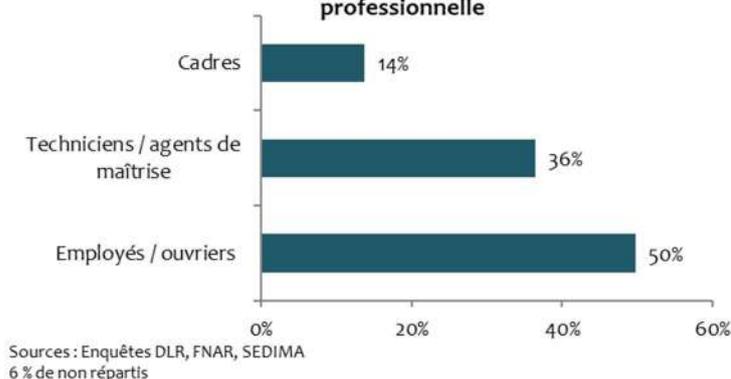


Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

■ 50% d'employés/ouvriers dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Une baisse continue de la part des employés/ouvriers (57% en 2017, 53% en 2020) au profit des TAM (34% en 2020) et des Cadres (+1,0 point par rapport à 2020)

Répartition des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles par catégorie socio-professionnelle





Le principal métier dans la Branche SDLM reste celui de mécanicien qualifié de maintenance et d'entretien

- Les 3 codes PCS¹¹ Mécaniciens qualifiés de maintenance (634d, 634c et 628a) représentent toujours 27% des effectifs totaux de la branche.

Métier (PCS - nomenclature INSEE)	Part
634d - Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels	14,1%
653a - Magasiniers qualifiés	6,8%
628a - Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels	5,7%
634c - Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile	5,6%
542a - Secrétaires	4,8%
641a - Conducteurs routiers et grands routiers	4,2%
374d - Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	4,0%
462e - Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)	3,9%
543f - Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)	3,2%
543b - Employés qualifiés des services comptables ou financiers	2,9%
477b - Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)	2,4%
477c - Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)	2,4%
543g - Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	2,3%
556a - Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires	2,2%
463b - Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	1,9%
486d - Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique	1,9%
621c - Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics	1,8%
643a - Conducteurs livreurs, coursiers	1,7%
551a - Employés de libre service du commerce et magasiniers	1,4%
676c - Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1,3%
682a - Mécaniciens, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	1,3%
373d - Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	1,1%
543h - Employés administratifs non qualifiés	1,0%
463d - Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	1,0%
Autres métiers (part inférieure à 1%)	21,2%
Total	100,0%

Source : DSN 2021

¹¹ PCS : professions et catégories socio-professionnelles. Il s'agit de la Nomenclature INSEE des métiers



- Ci-dessous le principaux codes PCS inférieurs à 1% (sous l'intitulé « autres métiers » p. 47

Métier (PCS - nomenclature INSEE) - autres métiers inférieur à 1,0%	
461b - Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)	0,6%
374a - Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail	0,5%
553c - Autres vendeurs non spécialisés	0,5%
461f - Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	0,5%
462b - Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente	0,4%
554c - Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage	0,4%
634b - Métalliers, serruriers qualifiés	0,4%
461c - Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)	0,4%
624b - Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série	0,4%
623a - Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés	0,3%
628g - Ouvriers qualifiés divers de type industriel	0,3%
220x - Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise	0,3%
676e - Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	0,3%
233c - Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés	0,3%
477a - Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	0,3%
462d - Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)	0,3%
543c - Employés non qualifiés des services comptables ou financiers	0,3%
372b - Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers	0,3%
233d - Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés	0,3%
624e - Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique	0,3%
372a - Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales	0,3%
685a - Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	0,2%
462c - Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs	0,2%
384b - Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux	0,2%
384a - Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux	0,2%
474c - Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	0,2%
463e - Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)	0,2%
486c - Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique	0,2%
637d - Ouvriers qualifiés divers de type artisanal	0,2%
232a - Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	0,2%
483a - Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux	0,2%
382d - Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics	0,2%
681a - Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	0,2%
478c - Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	0,2%
691b - Ouvriers de l'élevage	0,2%
543e - Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques	0,2%
691a - Conducteurs d'engin agricole ou forestier	0,2%
544a - Employés et opérateurs d'exploitation en informatique	0,2%
382c - Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics	0,1%
691e - Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière	0,1%
674d - Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction	0,1%
464a - Assistants de la publicité, des relations publiques	0,1%
564b - Employés des services divers	0,1%
472c - Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics	0,1%
478a - Techniciens d'étude et de développement en informatique	0,1%
671c - Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton	0,1%
681b - Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	0,1%
624f - Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux	0,1%
632g - Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux	0,1%
478b - Techniciens de production, d'exploitation en informatique	0,1%
482a - Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique	0,1%
486b - Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité et électronique	0,1%
233b - Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés	0,1%
466b - Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	0,1%
210x - Artisans salariés de leur entreprise	0,1%
642b - Conducteurs de voiture particulière	0,1%



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

La durée du travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Ces durées ont été calculées en divisant le nombre d'heures rémunérées sur l'année par 12. Ces durées comprennent les heures supplémentaires.

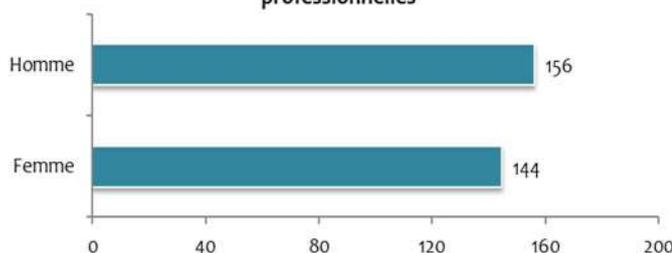
Deux graphiques sont présentés :

- le nombre d'heures rémunérées sur l'année divisé par 12 pour l'ensemble des salariés (y compris les temps partiels)
- et le nombre d'heures rémunérées sur l'année divisé par 12 uniquement pour les salariés à temps complet.¹²

En moyenne, la durée du temps de travail chez les hommes est plus élevée que celle des femmes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

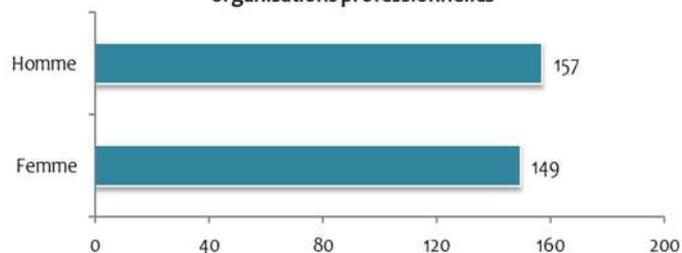
- Cet écart entre les durées moyenne femmes-hommes se maintient pour les temps complets.

Nombre d'heures annuelles divisées par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes FNAR, DLR, SEDIMA, exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
45% de non réponse

Nombre d'heures annuelles des TEMPS COMPLETS divisées par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



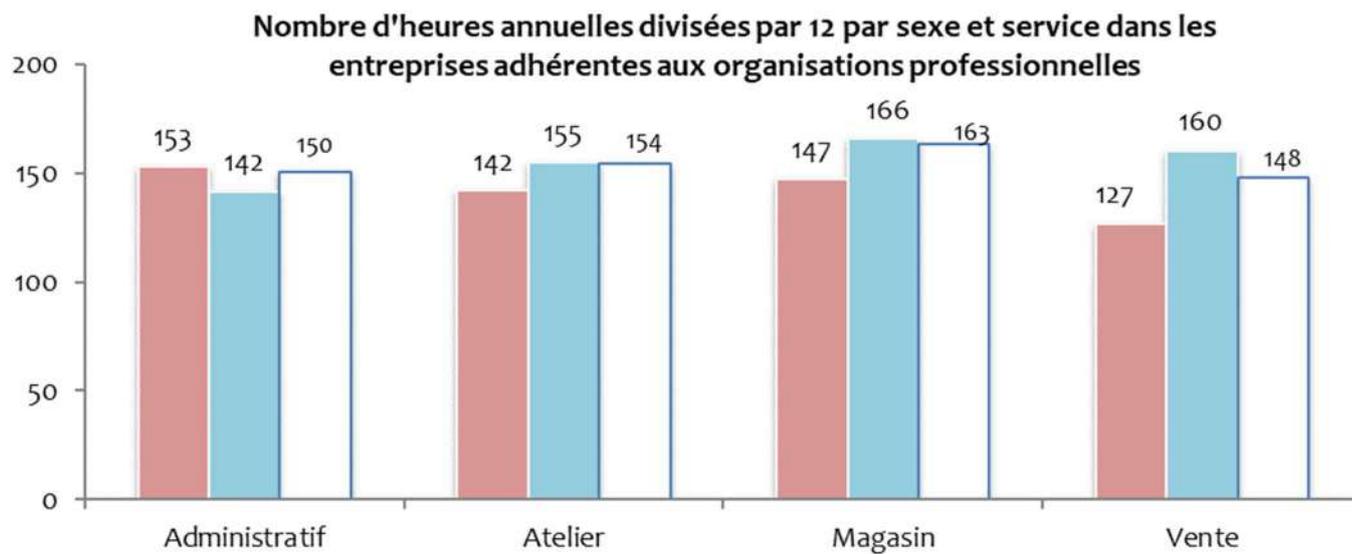
Sources : Enquêtes FNAR, DLR, SEDIMA, exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
45% de non réponse

¹² Les chiffres de ce chapitre sont inférieurs comparés à 2020. Ces divergences pourraient notamment être liés à 2 facteurs : 1. Un taux de réponse faible (50-55%) associé à un taux d'erreurs très important dans certaines données transmises, 2. Un taux d'entrées plus importants en cours de l'année 2022 que constaté en 2020, diminuant ainsi les durées de travail dans l'année pour les nouveaux arrivants sur l'année. Cf. chapitre sur les entrées et sorties en fin de ce rapport.



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

Les durées moyennes auraient été légèrement moins importantes dans la vente



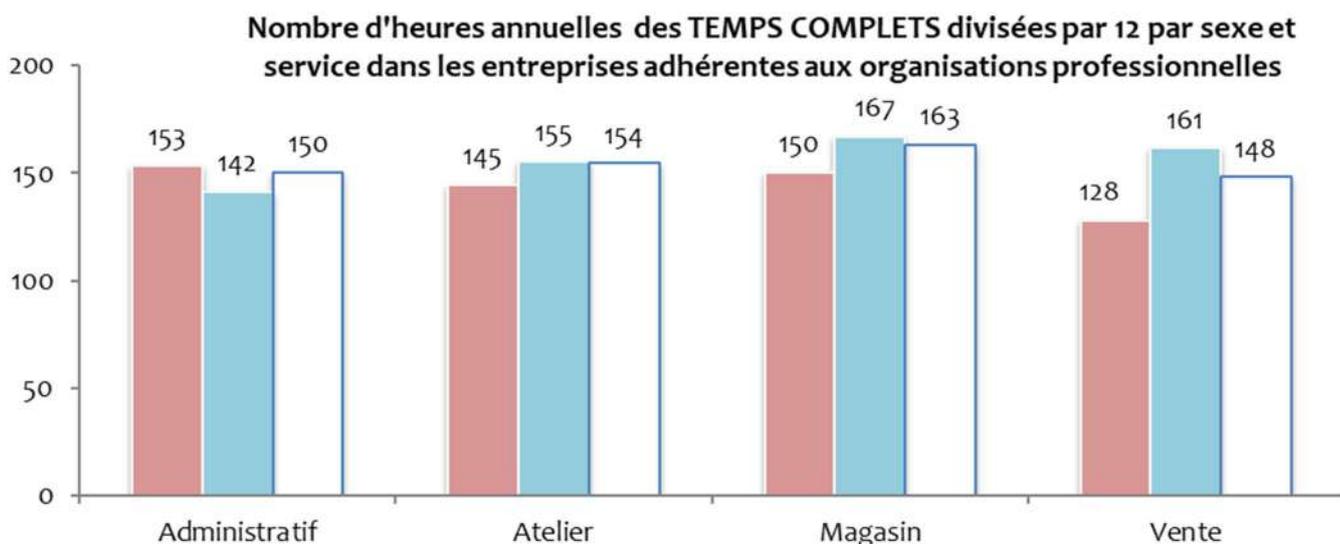
Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA

Exclusion de 5% des valeurs extrêmes

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

51% de non réponse

Femme Homme Total général



Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA

Exclusion de 5% des valeurs extrêmes

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

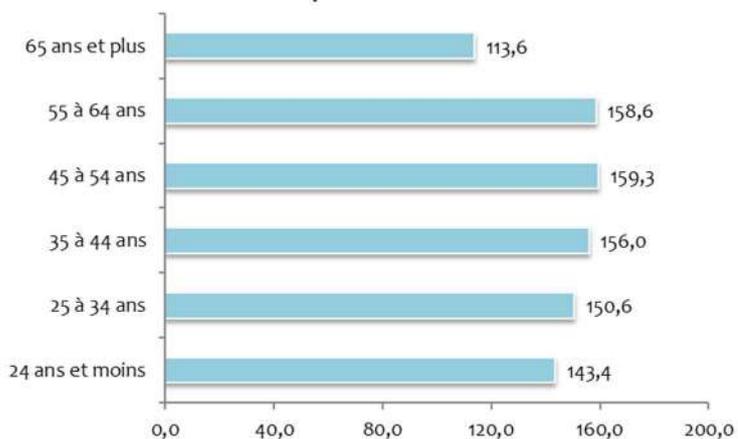
53% de non réponse

Femme Homme Total général



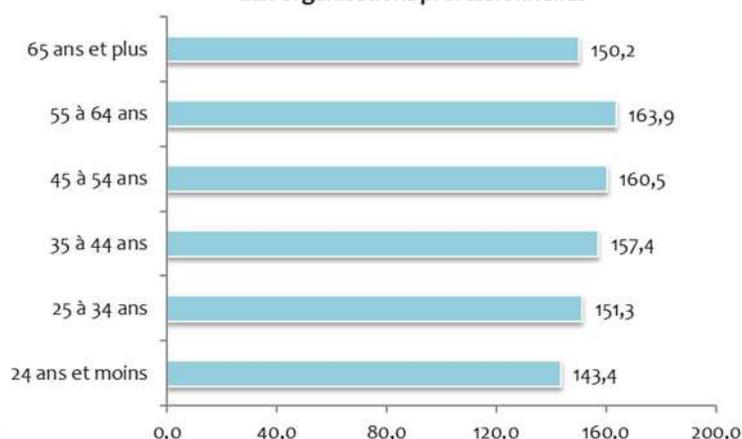
La durée moyenne de travail a augmenté pour les salariés entre 45 et 64 ans

Nombre d'heures annuelles divisées par 12 par tranche d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA
Exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
47% de non réponse

Nombre d'heures annuelles DES TEMPS COMPLETS divisées par 12 par tranche d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



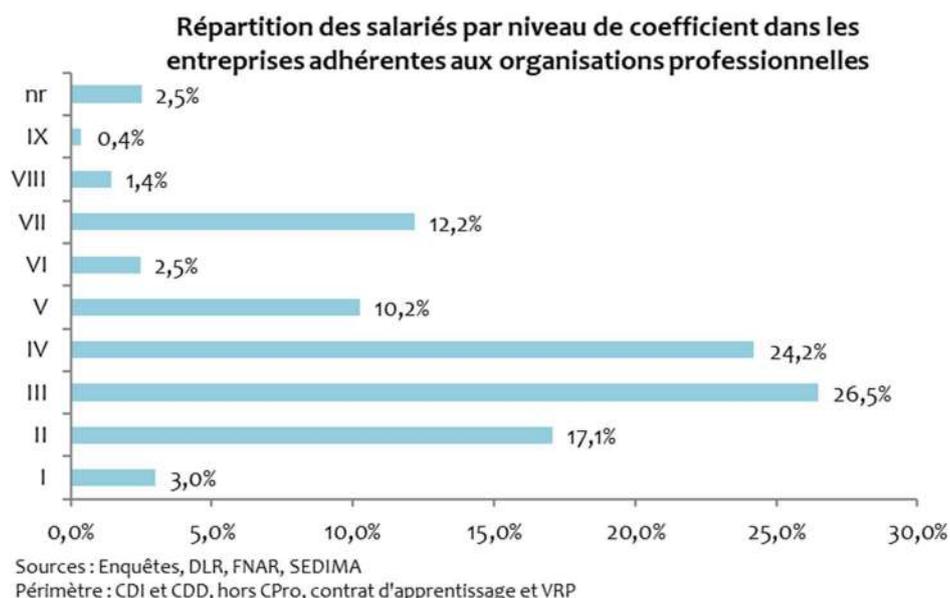
Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA
Exclusion de 5% des valeurs extrêmes
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
48% de non réponse



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

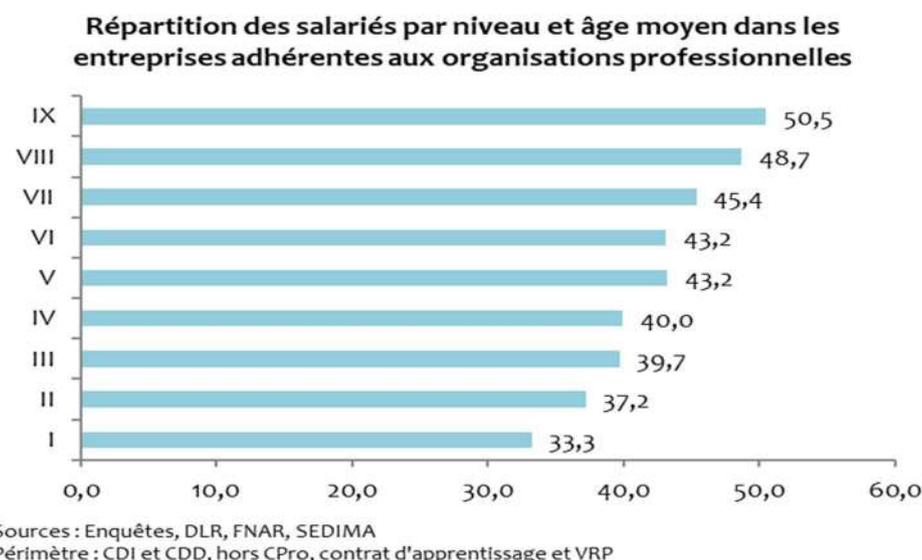
Les niveaux de la classification dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Les salariés de niveau III (coefficients A60 à A80) sont majoritaires dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



- La moyenne d'âge est en lien direct avec les niveaux de classification dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Une grande cohérence avec les chiffres 2020, cependant, une petite augmentation pour les niveaux : I, III, V, VI, VIII. Baisse pour les niveaux VII et IX, et égalité pour les niveau II et IV.



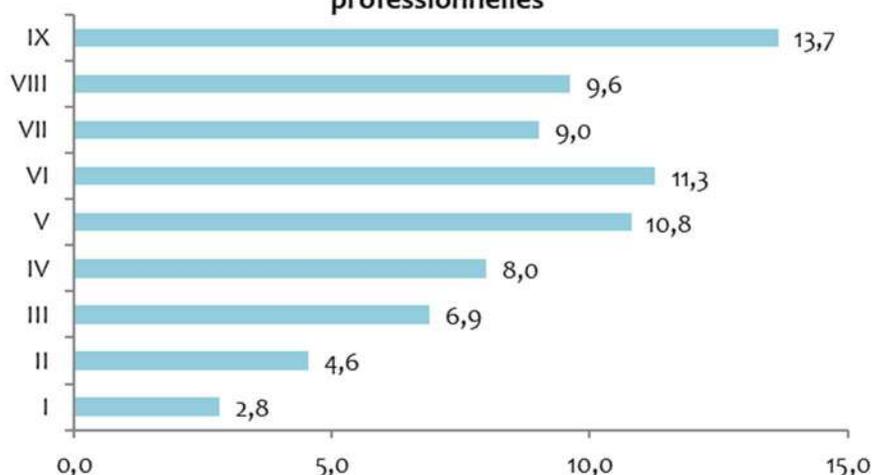


Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

/// L'ancienneté augmente presque proportionnellement avec le niveau de classification

- L'ancienneté moyenne a baissé par rapport à 2020 pour tous les niveaux sauf niveau VI.

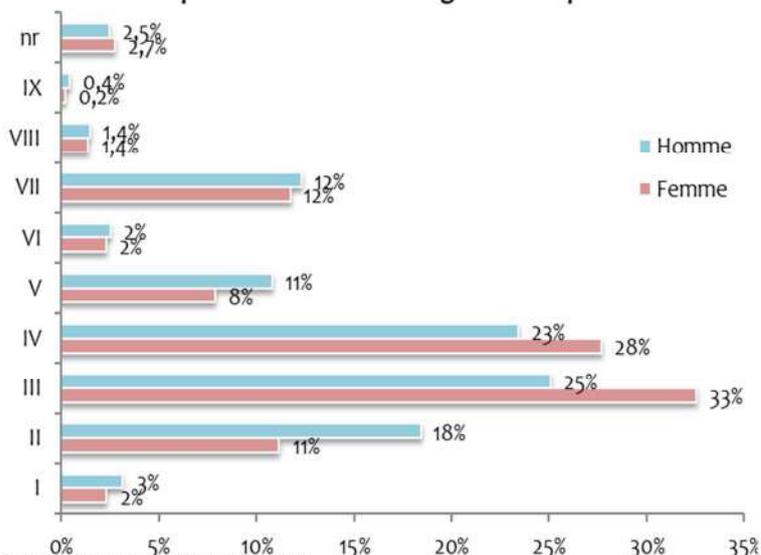
Répartition des salariés par niveau et ancienneté moyenne dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

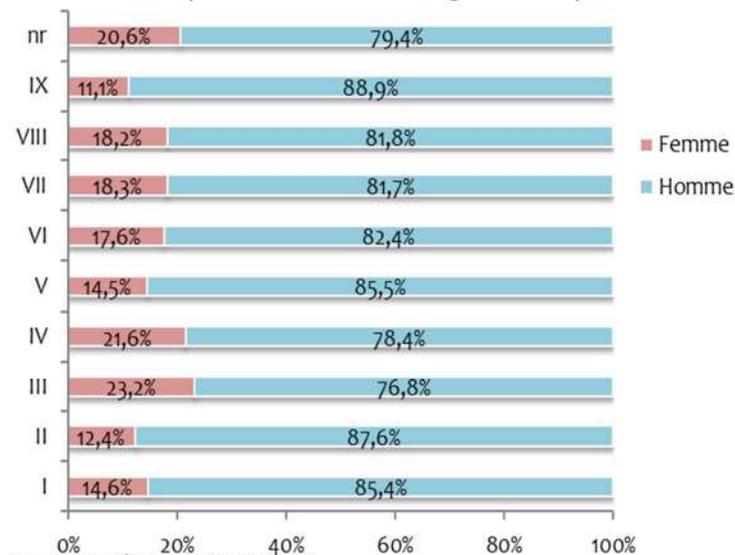
/// La part des femmes est un peu plus importante dans les niveaux III et IV

Répartition des salariés par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Répartition des salariés par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

Répartition des salariés par niveau au sein de chaque service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Dans les services **administratifs**, 36,5% des salariés sont de niveau I à III (ouvriers/employés), 28,2% de niveau IV et V (Techniciens/agents de maîtrise) et 32,1% de niveau VI et plus (cadres)
- 57,3% des salariés des **ateliers** sont de niveau III et infra (ouvriers/employés), 34,1% de niveau IV et V (Techniciens/agents de maîtrise) et 6,8% de niveau VI et plus (cadres)
- 56,5 % des salariés des **magasins** sont de niveau III et infra (ouvrier/employés), 32,7% de niveau IV et V (Techniciens/agents de maîtrise) et 7,3% de niveau VI et plus (cadres)
- 22,3% des salariés de la **vente** sont de niveau III et infra (ouvrier/employés), 40,1% de niveau IV et V (Techniciens/agents de maîtrise) et 34,3% de niveau VI et plus (cadres).

	Administratif	Atelier	Magasin	Vente
I	2,6%	3,8%	4,4%	0,6%
II	8,7%	24,6%	17,5%	3,3%
III	25,3%	28,8%	34,6%	18,4%
IV	19,5%	24,2%	22,4%	28,1%
V	8,7%	10,0%	10,4%	11,9%
VI	2,9%	1,8%	2,1%	3,9%
VII	20,6%	4,6%	4,9%	28,6%
VIII	6,5%	0,3%	0,2%	1,5%
IX	2,0%	0,0%	0,1%	0,3%
NR	3,2%	1,8%	3,4%	3,4%
Total général	100%	100%	100%	100%

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

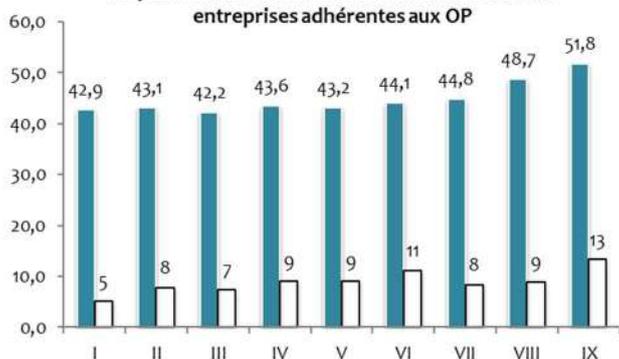


Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles (suite)

Globalement, l'ancienneté moyenne et l'âge moyen croissent en fonction du niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

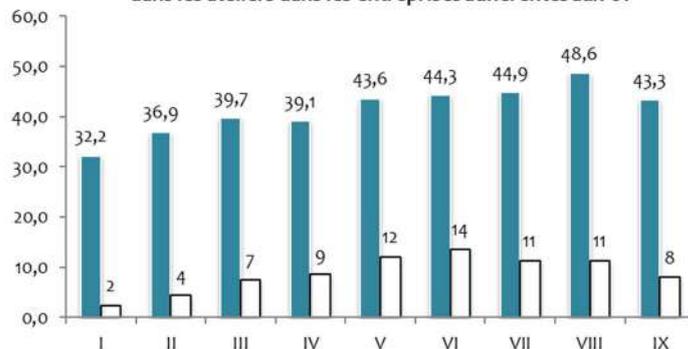
- A quelques exceptions.

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux OP



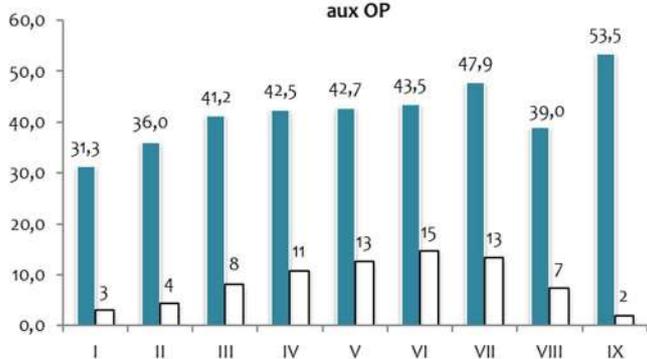
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les ateliers dans les entreprises adhérentes aux OP



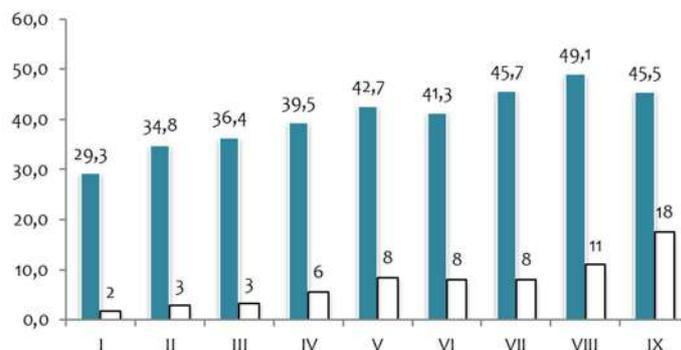
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage
NS : données non significatives

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les magasins dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage
NS : données non significatives

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans la vente dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage



Les rémunérations dans la branche SDLM

■ Dans la branche SDLM le salaire brut annuel moyen divisé 12 est supérieur à celui des autres branches pour les femmes

N. B. Les chiffres ci-dessous incluent l'ensemble des salaires, quel que soit le temps de travail du salarié.

	Hommes		Femmes		Moyenne
	Salaire	Part	Salaire	Part	
SDLM	3 053 €	81%	2 704 €	19%	2 986 €
Moyenne France Hors SDLM	3 410 €	47%	2 650 €	53%	3 010 €

Données : INSEE, DSN 2021

Traitements : Ambroise Bouteille et Associés

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

■ Type de données

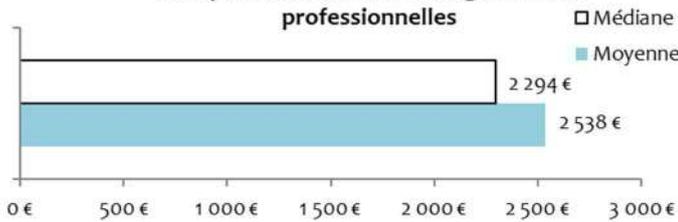
- **Salaire brut mensuel au 31/12/22** pour un horaire de travail de 151,67 heures : cette donnée correspond au salaire **sur une base de 35h** : c'est-à-dire l'équivalent d'un temps complet. Cette donnée **ne comprend aucune prime** (avantages en nature, commission, vacances, etc.).
- **Salaire brut annuel** divisé par 12 : c'est la rémunération qui figure sur le bulletin de paie du mois de décembre et qui inclut toutes les rémunérations perçues par le salarié au cours de l'année. Cette donnée **comprend toutes les primes**, la rémunération des heures supplémentaires.



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

■ Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles le salaire brut annuel moyen divisé par 12¹³

Salaire brut mensuel au 31/12 (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
Taux de non réponses : 16 %

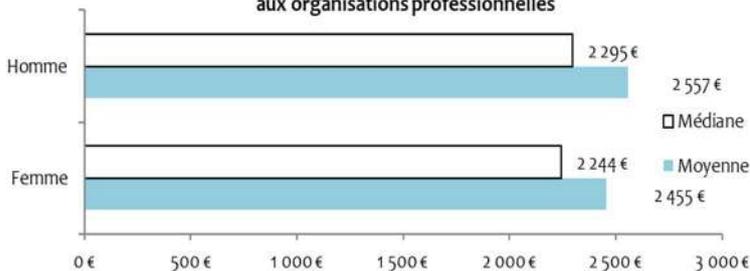
Salaire brut annuel divisé par 12 dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

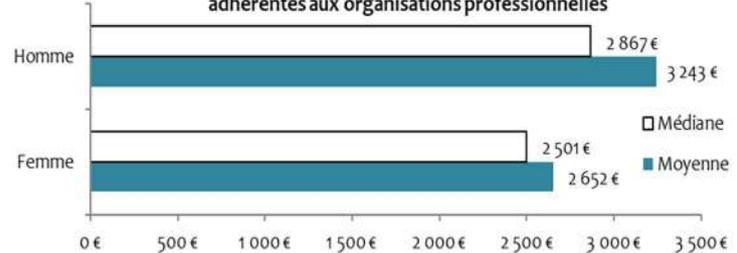
- Salaires des hommes et femmes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Salaire brut mensuel au 31/12 (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage
Taux de non réponses : 7% pour les femmes et 8% pour les hommes

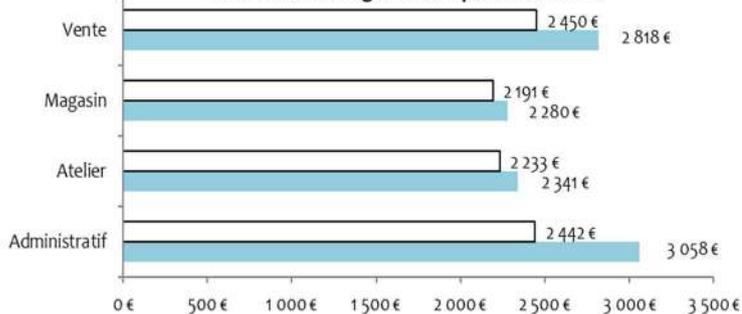
Salaire brut annuel divisé par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (5%)

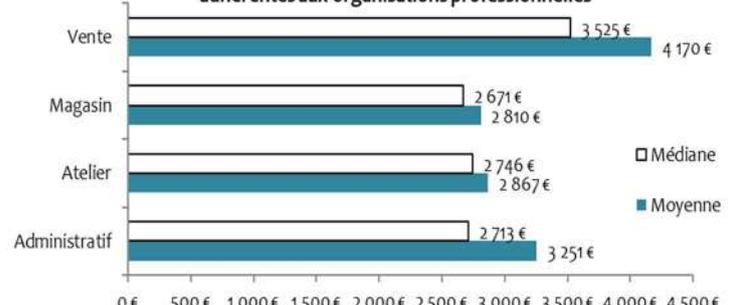
- Par service, des salaires supérieurs dans les services vente et administratif comme en 2020

Salaire brut mensuel au 31/12 par service (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
Taux de non réponse : 4% administratif, 2% atelier, 1% magasin, 4% vente

Salaire brut annuel divisé 12 par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (5%)

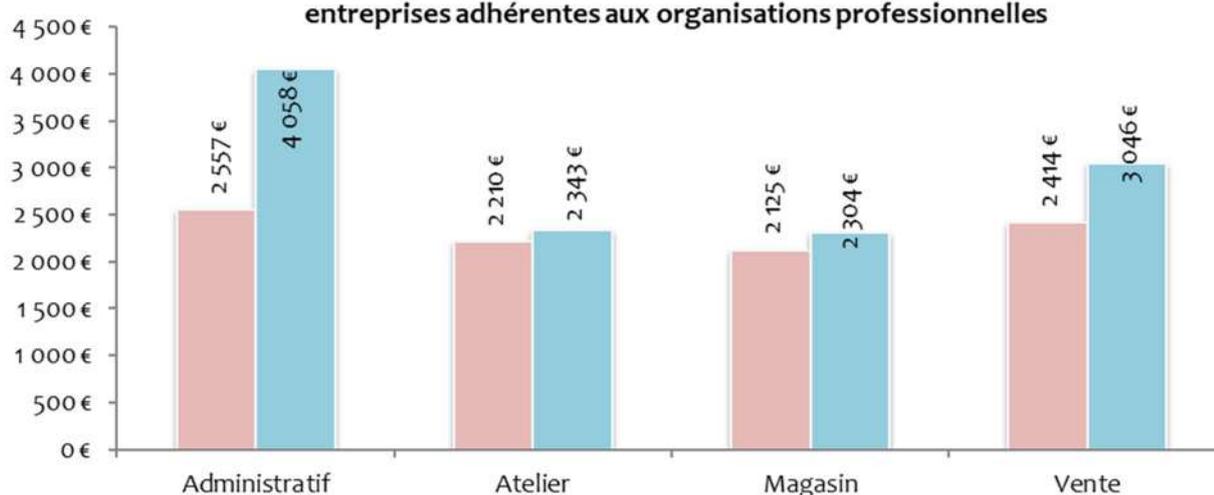
¹³ Voir le rappel de la définition et du calcul présenté dans les tableaux page 55



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Les salaires des hommes dans les services administratif, magasin et dans la vente sont les plus élevés

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par sexe et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

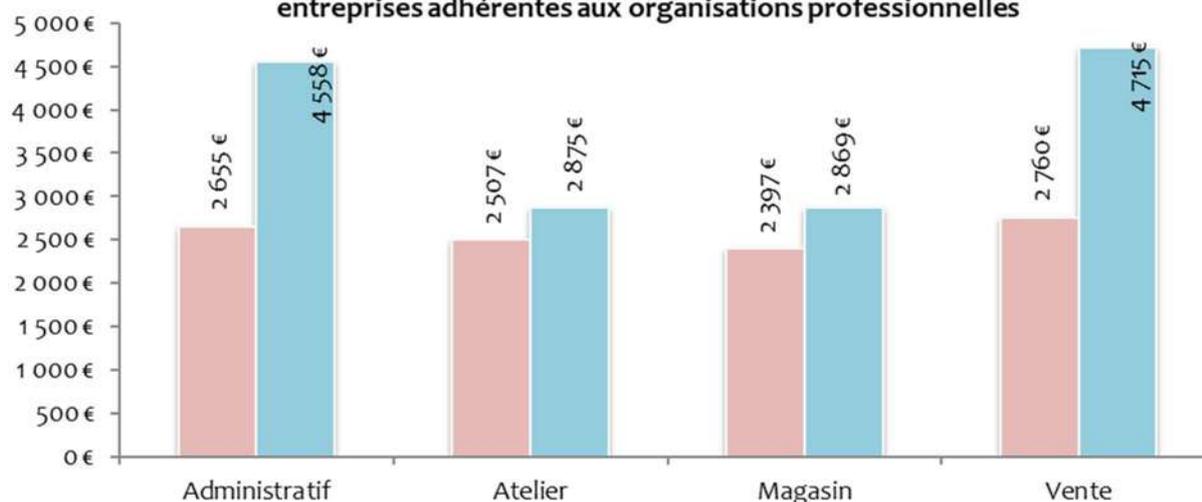


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Femme Homme

Moyenne des salaires annuels divisés par 12 par sexe et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

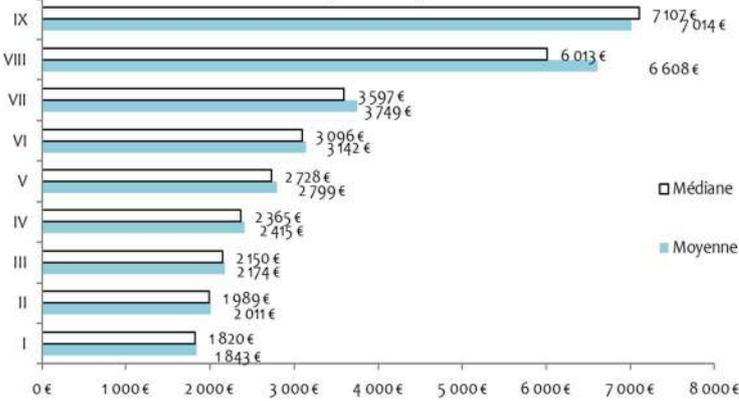
Femme Homme



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

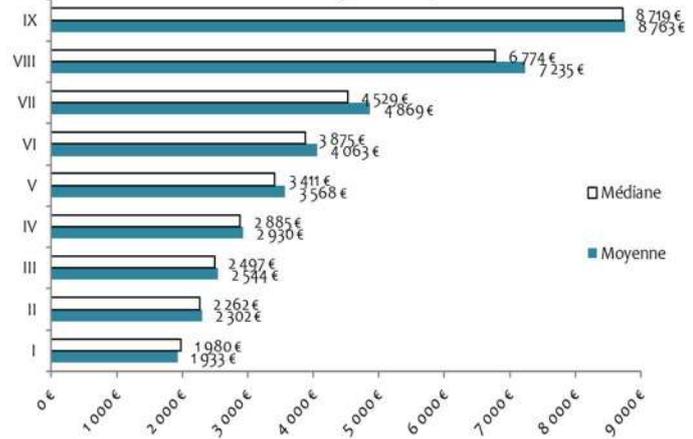
Le salaire par niveau de la classification des emplois

Salaire brut mensuel au 31/12 par niveau (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
Taux de non réponse : 7% niv I, 1% niv II, 3% niv III, 1% niv IV, 1% niv V, 1% niv VI, 13% niv VII, 0% niv VIII, 20% niv IX

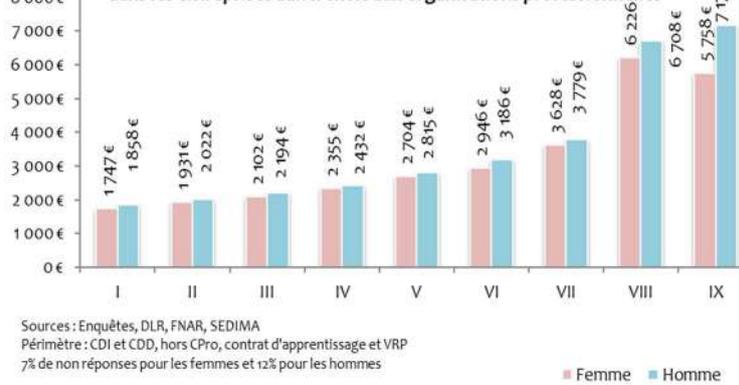
Salaire brut annuel divisé par 12 par niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (5%)

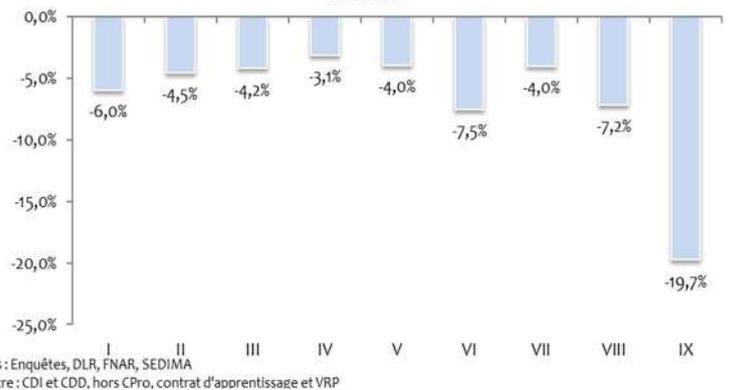
- Les salaires comparés par sexe et niveau :

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



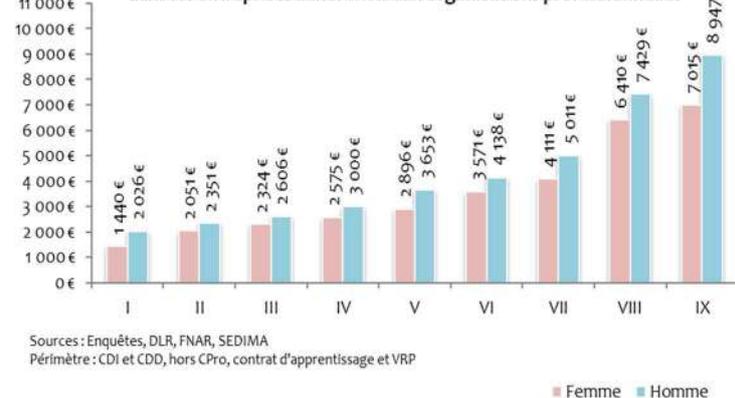
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP
7% de non réponses pour les femmes et 12% pour les hommes

Différence de salaires bruts mensuels (base 35h) entre les femmes et les hommes



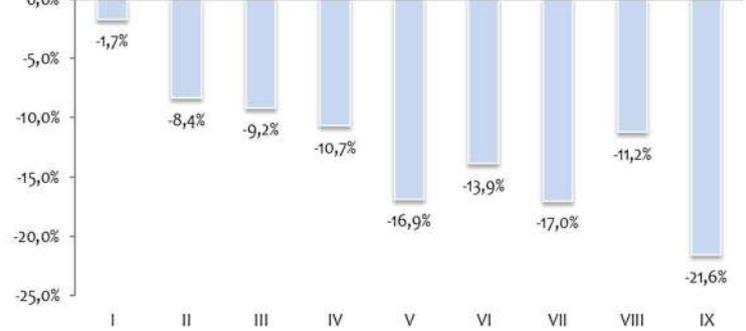
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Moyenne des salaires bruts annuels divisés par 12 par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Différence de salaires bruts annuels divisés par 12 entre les femmes et les hommes



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par niveau et service et part par rapport aux minima (moyenne 2022) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

	Administratif		Atelier		Magasin		Vente	
	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima
I	1 725 €	105%	1 850 €	112%	1 918 €	116%	1 820 €	110%
II	1 924 €	112%	2 028 €	119%	1 983 €	116%	1 904 €	111%
III	2 105 €	115%	2 203 €	120%	2 170 €	118%	2 122 €	116%
IV	2 441 €	120%	2 428 €	120%	2 414 €	119%	2 376 €	117%
V	2 829 €	122%	2 830 €	122%	2 760 €	119%	2 708 €	117%
VI	3 112 €	120%	3 212 €	124%	3 048 €	118%	3 090 €	119%
VII	4 054 €	139%	3 601 €	124%	3 596 €	123%	3 667 €	126%
VIII	7 038 €	187%	5 916 €	157%	NS	NS	5 632 €	149%
IX	7 175 €	144%	NS	NS	NS	NS	NS	NS

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Les flux d'entrée et de sortie

➤ D'après les enquêtes des organisations professionnelles, les profils des entrants et des sortants¹⁴ sont assez similaires

Explication: **en rouge en baisse par rapport à 2020**, **en vert en hausse**, **en noir identique**

- **Les entrées** : le profil des recrutés 2022 est légèrement différent à celui des embauches réalisées en 2017 et 2020, ceci se traduit par
 - une répartition des effectifs **recrutés moins centrée sur les plus jeunes qu'en 2020** : **59,5 %** en 2022 des salariés ayant été recrutés en 2022 ont moins de 35 ans (contre 64,3 % en 2020)

Une plus grande féminisation des recrutements : **20,9%** sont des femmes (en augmentation de 3 points par rapport à 2020) et **78,7%** des hommes, alors que globalement pour la branche les femmes représentent 19,3 % des effectifs)

- Les services **vente et administratif ont augmenté leurs parts des effectifs recrutés** en 2022 : **55,1%** travaillent dans les ateliers, **24,6%** dans la vente, **13,8%** dans les services administratifs, **6,4%** dans les magasins

Toujours un très fort taux de recrutements en contrat d'apprentissage **17,9%** en contrat d'apprentissage (contre 17,8% en 2020), **76,8 %** sont en CDI, **3,8%** en CDD, **1,2%** en contrat de professionnalisation (le part des « autres contrats » est insignifiant, 0,2%)

- 98,3% sont à temps plein (pas de changement par rapport à 2020)

Une croissance légère du niveau de qualification des recrutés : **70,3%** sont sur des niveaux I, II et III soit des postes d'ouvriers / employés (**en baisse par rapport à 2020 (72,7 %)**).

¹⁴ Pour rappel : le nombre des entrées et des sorties de ces enquêtes doit être pris avec la plus grande précaution, car le périmètre de référence change entre les 2 années d'une part, et change entre le flux d'entrée et le flux de sortie d'autre part.



- **Les sorties¹⁵**:
 - **73,8%** des salariés partis en 2022 ont moins de 45 ans (en hausse +2 points) ;
 - **21,8%** sont des femmes et **78,2%** des hommes ;
 - **52,4%** travaillaient dans les ateliers, **29,4%** dans la vente, **14,9%** dans les services administratifs, **3,3%** dans les magasins
 - 79,1% étaient en CDI, **8,5%** en CDD, **10,4%** contrat d'apprentissage, 1,0% autres contrats
 - 98,8% étaient à temps plein
 - **64,1%** étaient de niveaux I, II et III soit des postes d'ouvriers / employés (en baisse).
- En 2022, on note une entrée de 3567 salariés soit 17,7% du nombre total de salariés en poste en 2022¹⁶, et une sortie de 2639 salariés sur le périmètre des entreprises répondantes du DLR et FNAR soit 16,5% du nombre total de salariés¹⁷ présents au cours de l'année 2022.

15 Basé uniquement sur données DLR et FNAR

16 Pour les entrées : données des 3 organisations professionnelles

17 Basé uniquement sur données DLR et FNAR : pourcentage calculé sur le nombre total de salariés y compris entrés et sortis en 2020.



1	LA MÉTHODE
2	LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS
3	LE PROFIL DES SALARIÉS
4	LA FORMATION PROFESSIONNELLE
5	LES ANNEXES



Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

La formation continue dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

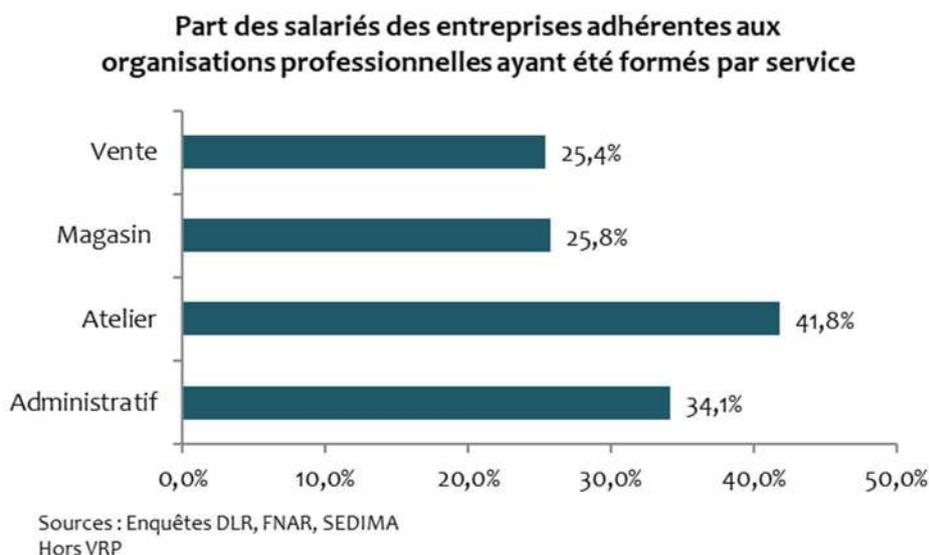
Des taux de formation élevés : 47,1% des salariés auraient été formés¹⁸ en 2022 d'après les enquêtes menées par les organisations professionnelles, soit en très forte hausse

Plus de 6560 salariés ont été formés sur une base de 13940 salariés, soit un taux de **47,1%** (pour rappel : 33 % des salariés avaient été formés en 2020, 24% en 2017, 30% en 2016 et 26% en 2015). Ce taux paraît très élevé, et à titre de comparaison, d'après le rapport d'activité 2022 d'OPCO EP, environ **28,8% des salariés** couverts par l'OPCO EP¹⁹ auraient bénéficié d'une prise en charge.

Le taux de formation est élevé dans tous les services, et particulièrement dans les ateliers, et dans les services administratifs.

Ce taux élevé pourrait s'expliquer notamment par une reprise des formations après COVID, un périmètre de répondant pas toujours identique, mais aussi, au regard des chiffres de l'OPCO EP, par le fait que toutes les entreprises ne demandent pas ou n'obtiennent pas de financement de toutes les formations suivies par leurs salariés.

- En proportion, les salariés des ateliers, puis des services administratifs ont le plus été formés

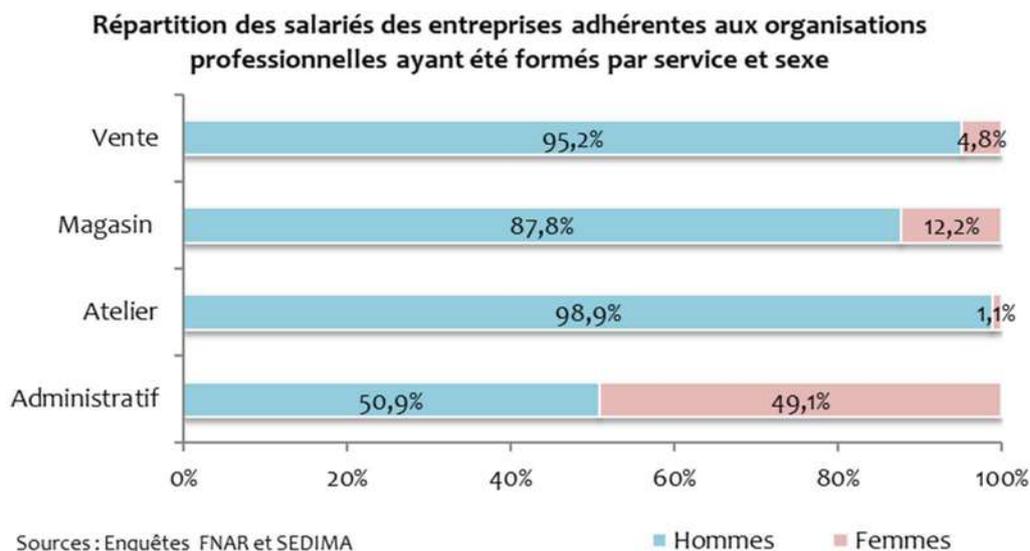


¹⁸ Données issues des enquêtes de DLR, FNAR, SEDIMA sur les effectifs hors sorties 2022

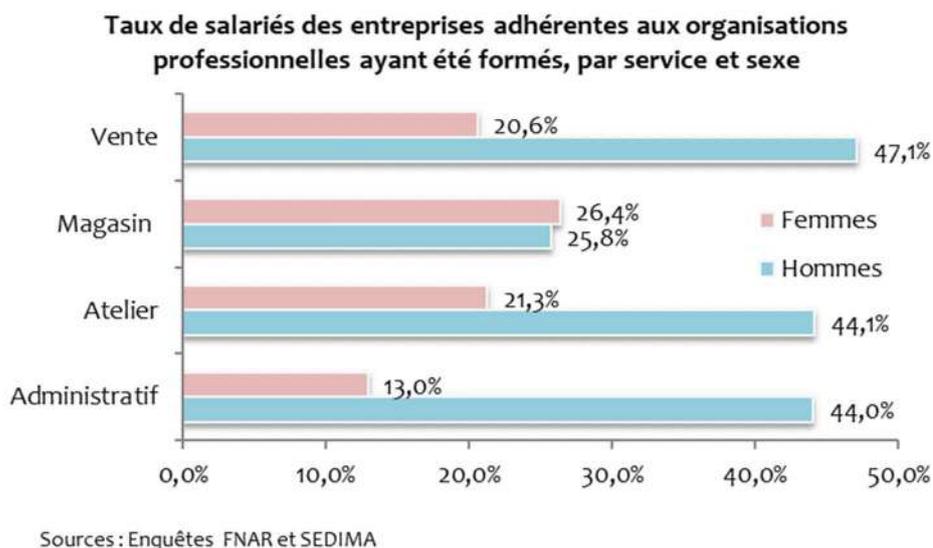
¹⁹ Au sein des branches et secteurs professionnels adhérents à l'OPCO



- Au global, **86,0% des salariés formés sont des hommes**²⁰ (pour mémoire 80,7% des salariés sont des hommes au sein des entreprises adhérentes des organisations professionnelles) ; ils sont très fortement majoritaires parmi les formés, sauf dans le service administratif où ils sont moins nombreux (50,9%).



- Par rapport au nombre de salariés²¹ par service et par sexe, en 2022
 - les hommes, proportionnellement à leur poids dans chaque service, ont été davantage formés que les femmes dans tous les services **sauf dans le service magasin**



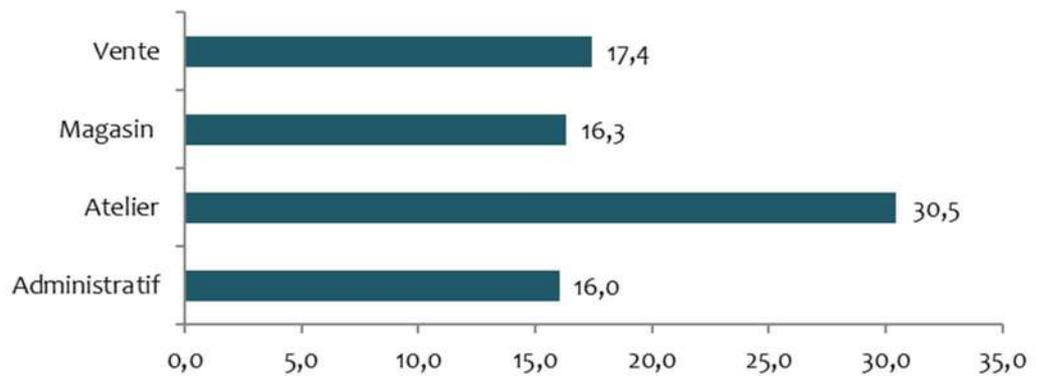
²⁰ Données issues des enquêtes FNAR et SEDIMA

²¹ Sans DLR



- En moyenne, les actions de formation des salariés ont duré 25,7 heures²², soit **une hausse** par rapport à 2020 (pour rappel : 24,7 heures, mais toujours bas par rapport à 2017 : 31,3 heures). Le nombre moyen a augmenté pour tous les services (proportionnellement surtout dans les magasins) et sauf le service administratif (-0,7 points)

Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes DLR et SEDIMA

²² Données issues des enquêtes DLR et SEDIMA



1	LA MÉTHODE
2	LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS
3	LE PROFIL DES SALARIÉS
4	LA FORMATION PROFESSIONNELLE
5	LES ANNEXES



Une compilation des résultats des enquêtes menées par les 3 organisations professionnelles

Un travail de consolidation des résultats

- Consolidation des données à partir de questionnaires différents mais présentant une structure et des indicateurs à plus de 90% identiques

	DLR	FNAR	SEDIMA
DEPARTEMENT	Département	Département	Département
CODE APE	Code APE	Code APE	Code APE
EFFECTIF ENTREPRISE 2021	Effectif 2021		Effectif 2021
EFFECTIF ENTREPRISE 2022	Effectif 2022	Effectif 2022	Effectif 2022
H/F	H/F	Homme / Femme	Homme / Femme
ANNEE NAISSANCE	AAAA	AAAA	AAAA
ANNEE EMBAUCHE	JJ/MM/AAAA	AAAA	JJ/MM/AAAA
ANNEE SORTIE	JJ/MM/AAAA	JJ/MM/AAAA	
INTITULE POSTE	Intitulé du poste		Intitulé du poste
EMPLOI REPERE	Emploi repère		
SERVICE	Administratif / Atelier / Magasin / Vente / VRP	Adm / Atelier / Com / Mag	Administratif / Atelier / Commerciaux hors VRP / Magasin et vente sédentaire / VRP
NATURE DU CONTRAT	CDI / CDD / CP / CA / Autre	CDI / CDD / CA / AID	CDI / CDD
TEMPS PLEIN OU PARTIEL	De 0 à 1		Temps plein / Temps partiel
COEFF	Nouveau coefficient	Nouveau coefficient	Nouveau coefficient
NB HEURES REMUNEREES SUR L'ANNEE	Nombre d'heures travaillées	Nb heures rémunérées sur l'année	Nbre d'heures annuelles payées
Nb JOURS TRAVAILLES	Nombre de jours travaillés		
HORAIRE TRAVAIL SALARIE		Horaire de travail mensuel décembre	Horaire mensuel de décembre
SALAIRE MENSUEL		Salaire brut mensuel	Salaire brut de base
SALAIRE MENSUEL BASE 35h	Salaire brut mensuel base 35h décembre 2015		
PRIME			Prime d'ancienneté
REVENU BRUT ANNUEL	Revenu brut annuel	Revenu brut annuel	Rémunération annuelle brute
ORGANISATION DU TRAVAIL	35 h / 35 h + h sup / 35 h + RTT / Annualisation / Forfait mensuel en h / Forfait annuel en h / Forfait annuel en j / Forfait sans référence horaire	35 h / 35 h + h sup / 35 h + RTT / 35 h ann	Annuelisation du temps de travail / Horaire fixe / Horaire fixe + RTT / Travail par équipe ou roulement
FORFAIT JOUR			Forfait jour
FORFAIT ANNUEL EN HEURE			Forfait annuel
VRP SALAIRE FIXE			VRP salaire fixe
VRP COMMISSIONS BRUTES			VRP Commissions brutes
VRP REMUNERATION ANNUELLE BRUTE			VRP rémunération annuelle brute



- Les salariés sortis de l'entreprise durant l'année d'enquête ont été supprimés du fichier pour permettre une analyse des effectifs au 31/12 selon la méthode des stocks, et non des flux ne pas mettre ces paragraphes en énorme.
- Enfin, pour certaines données de « durée du travail », un travail de correction a été appliqué pour supprimer les plus importantes erreurs de saisie ou de confusion entre horaire mensuel et horaire annuel.

Deux indicateurs-clés ont été retenus pour l'analyse des rémunérations mensuelles et annuelles : la moyenne et la médiane

- Afin que l'analyse ne soit pas biaisée par de très probables erreurs de saisie, le calcul des moyennes du salaire brut annuel (et de la durée du travail), est fait à l'exclusion des valeurs extrêmes (3% à 5%), tout comme les salaires indiqués en « négatif ».